REPUBLIQUE DU NIGER GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT





Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques Secrétariat Général

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

ACTUALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN LYCEE TECHNOLOGIQUE DE DIFFA (LTD)

Résumé

RESUME EXECUTIF

A. Présentation du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de modernisation et de développement de l'enseignement et de la formation professionnels et techniques (PMD/EFPT), le Niger en partenariat avec le Fonds Africain de Développement (FAD) a mis en place le Projet d'Appui au Programme de l'Enseignement et de la Formation Professionnels et Techniques dont l'organe d'exécution est l'Unité de Gestion du programme sous la coordination du Secrétariat Général du Ministère chargé des Enseignements Professionnels et Techniques.

La construction du Lycée Technologique de Diffa (LTD) s'inscrit dans cette dynamique. Le Lycée sera bâti sur un terrain d'une superficie de 165 000 m² soit 16.5 ha.

L'objectif du projet est d'accroître l'accès à l'enseignement et la formation professionnels et techniques de qualité. Cet objectif sera atteint par les effets conjugués des interventions suivantes : i) extension/réhabilitation d'établissements d'EFPT existants et la construction d'un nouveau lycée d'EFPT ; ii) l'acquisition de mobilier, d'équipements et matériels pédagogiques ; iii) la formation des formateurs et des inspecteurs pédagogiques ; iv) l'introduction de nouveau curricula ainsi que la révision des curricula existants ; et v) le renforcement des capacités du ministère en charge de l'EFPT. Le projet comprend quatre composantes : i) développement des infrastructures de formation ; ii) amélioration de l'offre et la qualité de la formation ; iii) renforcement des capacités institutionnelles et iv) appui à l'exécution du projet.

Les activités complémentaires faisant l'objet d'actualisation de l'EIES se présentent par composante comme suit :

- (i) **Développement des infrastructures de formation avec comme activités : (a)** Construction de 1 bloc latrines, magasin, 1 boutique de vente, 1 système de drainage des eaux et assainissement ; VRD (voirie réseau divers) ; (b) fourniture et pose de châssis vitrés pour les ateliers ; (c) mise en place de dispositif de sécurisation du site (éclairage, guérite, rehaussement du mur de clôture et pose de barbelé) ;(d) aménagements sportifs, (e) réalisation de 2 Forages, 1 château d'eau et réseau de distribution Système de récupération des déchets et (f) acquisition de mobilier et équipements (dortoirs, bureaux, laboratoires et ateliers) pour divers ouvrages.
- (ii) Amélioration de l'offre et la qualité de la formation avec comme activités :(a) acquisition de mobiliers et équipements (dortoirs, bureaux, laboratoires et ateliers) pour divers ouvrages, (b) Reproduction et la diffusion des supports des curricula sensibles au genre, (c) acquisition de manuels et ouvrages pédagogiques, de matériel roulant et (d) dotation de kits aux jeunes filles.
- (iii) Renforcement des capacités institutionnelles avec comme activités :(a) Sensibilisation et formation des jeunes à l'esprit d'entreprise et aux techniques de recherche d'emploi, (b) mise en place d'un système de coaching et mentorat par des femmes travaillant dans les filières industrielles et (c) maintenance et entretien des équipements.

En application de la règlementation nationale et au vu des Procédures d'Evaluation Environnementale et Sociale (PEES) de la Banque Africaine de Développement (BAD), le Projet de Construction du Lycée de Technologie de Diffa a été classé en catégorie 2, c'est-à-dire susceptible d'avoir des impacts négatifs sur les milieux biophysique et humain, pour lesquels, des mesures de prévention, d'atténuation ou de compensation doivent être identifiées et mises en œuvre.

Le présent document constitue le rapport d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) actualisé, pour la mise en œuvre les activités additionnelles du projet.

L'objectif de l'EIES est d'identifier et d'analyser les impacts potentiels générés par les travaux de construction, d'aménagement et d'équipement du LTD; de recommander des mesures d'atténuation et de mitigation ; d'actualiser le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) initial permettant de planifier les mesures spécifiques qui seront incorporées dans la mise en œuvre du sous projet pour éviter, minimiser, atténuer ou compenser les impacts négatifs potentiels significatifs qui découleront de la mise en œuvre des activités, et ce en cohérence avec les enjeux environnementaux et sociaux identifiés pour toutes les phases (préparation, exécution, exploitation).

B. Analyse de l'état initial du site et de la zone d'influence du projet

Sur le plan administratif, le projet est situé dans la commune urbaine de Diffa, du département et de région de même nom. Cette commune est située à l'extrême Sud-Est du Niger sur la route Nationale N°1, à 1360 km de Niamey. Elle s'étend sur un rayon de 20 Km de part et d'autre du centre urbain avec une superficie estimée à 108 km². Elle compte 21 villages et 6 quartiers. La Commune fait frontière à l'Est et au Nord avec la Commune Rurale de Gueskerou et à l'Ouest avec celle de Chetimari. Au Sud elle est limitée par la République Fédérale du Nigeria sur plus de 20 km, la frontière étant matérialisée par la rivière KomadougouYobé.

La zone d'intervention du Projet appartient au climat sahélien où deux (2) saisons principales peuvent être distinguées en fonction du critère pluviométrique : une longue saison sèche et froide et une saison sèche et chaude. La Zone est comprise entre les isohyètes 100 et 400 mm, et les températures varient de 10-15 °C (Saison sèche froide) à 40-45 °C (saison sèche et chaude).

Au niveau de la zone d'étude, les sols rencontrés sont de type hydromorphes argilo-sableux le long de la Komadougou et sur ses berges, sablo-argileux au Nord de la RN1 de fertilité moyenne et argilo-limoneux de bonne fertilité dans les méandres de la Komadougou et autour des mares.

Le relief de la zone d'étude est dans l'ensemble plat. Toutefois, on y distingue topographiquement quelques plaines à faible altitude.

Les ressources en eau de surface de la zone d'étude sont constituées de la KomadougouYobé et d'un chapelet de mares temporaires, semi-permanentes et permanentes localisées dans la partie Sud.

Les ressources en eaux souterraines quant à elles sont contenues dans les nappes suivantes :

- ✓ la nappe phréatique du Manga à faible profondeur (25 à 40 m) utilisée pour les puits traditionnels, les forages;
- ✓ la nappe du pliocène d'origine fossile qui se situe à environ 250 à 400 mètres de profondeur utilisée pour les forages artésiens; la nappe profonde n'est mise en valeur actuellement qu'au Nigeria et ;
- ✓ la nappe phréatique alluviale de la Komadougou qui s'étale du lit aux berges dont le niveau d'eau est autour de 4 et 6 mètres.

Le projet est situé dans la commune urbaine de Diffa, du département et de région de même nom. Cette commune est située à l'extrême Sud-Est du Niger sur la route Nationale N°1, à 1360 km de Niamey. Elle s'étend sur un rayon de 20 Km de part et d'autre du centre urbain avec une superficie estimée à 108 km². Elle compte 21 villages et 6 quartiers. La Commune fait frontière à l'Est et au Nord avec la Commune Rurale de Gueskerou et à l'Ouest avec celle de Chetimari. Au Sud elle est limitée par la République Fédérale du Nigeria sur plus de 20 km, la frontière étant matérialisée par la rivière KomadougouYobé.

La population totale de la zone d'étude du projet (ville de Diffa et ses 21 villages administratifs rattachés) a été estimée à 155 211 habitants en 2012 dont 77936 hommes (50,21 %) et 77275 femmes (49,79) (RGPH, 2012), principalement composée des ethnies Kanouri, Peuhls et Haoussa.

L'agriculture est la principale activité pour la majorité des chefs de ménage, dans la zone de l'étude. On trouve une diversité importante de systèmes de productions selon les caractéristiques édapho- climatiques: l'agriculture de subsistance en utilisant des méthodes de culture traditionnelles ; l'agriculture intensive le long de la komadougou où les terres cultivables sont riches. Les principales spéculations cultivées sont : mil, sorgho, niébé, arachide, Riz et oseille. L'accès à la terre dans la zone se fait selon les modes suivants: l'héritage, le prêt, la location et l'achat. L'héritage et le prêt sont de loin les plus fréquents ; l'achat et la location ne sont que rarement rencontrés.

L'élevage représente une des principales activités économiques de la Commune. Hormis des rares cas d'embouche, le système de production est essentiellement extensif. La plupart des troupeaux des ménages est confiée à des bergers souvent rémunérés à travers la jouissance des sous-produits animaux (lait, beurre, etc) et vit surtout hors du territoire communal notamment au Nord.

Dans le domaine de la santé humaine, la situation sanitaire de la population ne présente pas des maladies endémiques spécifiques à la zone. Hormis les cas de paludisme (67,04%) Rapport annuel 2012, DRSP Diffa, les infections respiratoires aiguës et les diarrhées qui sont d'ordre général au pays, c'est surtout le problème nutritionnel des enfants et des mères (2,5%), et les IST/VIH/SIDA (1,7% contre 0,70% au niveau national) qui constituent une préoccupation dans la zone d'étude. Le taux de couverture sanitaire en fin mai 2013 du département de Diffa est de 34%.

Les principaux enjeux identifiés dans la zone d'influence du projet sont les suivants :

- préservation de la qualité de l'air et lutte contre la poussière ;
- préservation du couvert végétal et de la petite faune ;
- préservation de l'écoulement des eaux pluviales ;
- protection et sécurité
 des élèves, du personnel et des populations lors des travaux et pendant la phase d'exploitation;
- pollution du milieu environnant par les déchets de travaux et au cours de la phase d'exploitation du LTD.

C. Cadre politique, juridique et institutionnel de mise en œuvre du projet

Cadre politique et législation environnementale nationale

Au Niger, la protection de l'environnement, indispensable pour le développement durable, est une priorité du gouvernement qui l'a exprimé dans plusieurs législatifs et réglementaires, mais aussi à travers les politiques et programmes. Au titre des politiques et programmes on peut retenir :

- ✓ Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD) qui s'appuie sur l'évaluation environnementale comme outil d'intégration de l'environnement dans les projets et programmes ;
- ✓ le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015) dont les orientations stratégiques en matière d'environnement consistent à préserver et gérer les ressources environnementales de manière durable, à travers l'inversion des tendances à leur dégradation et le renforcement des mesures d'adaptation aux effets négatifs des changements climatiques;

✓ La Politique d'Aménagement du Territoire : la loi n° 2001-32 du 31 décembre 2001, porte orientation de ladite Politique doit définir les outils d'occupation et de gestion de l'espace notamment, le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire et le Schéma de Zone.

La protection de l'environnement constitue l'une des dimensions essentielles du développement durable et par conséquent figure au nombre des préoccupations et priorités mises à jour par les textes fondamentaux du Niger. Cette volonté s'est traduite à travers l'élaboration d'un certain nombre d'instruments politiques et juridiques en matière de protection de l'environnement, notamment :

- Plusieurs conventions internationales ont été ratifiées par le Niger (les principes d'ÉIES, la gestion et la protection de l'environnement et de la sécurité au travail) ;
- Les textes législatifs et réglementaires en vigueur au Niger dont l'application et le respect sont nécessaires dans la mise en œuvre des projets et programmes, dont entre autres :
 - o la constitution du 25 novembre 2010, à son article 35 stipule que « toute personne a droit à un environnement sain;
 - o la loi 2018-28 du 14 mai 2018 déterminant les principes de l'évaluation environnementale au Niger;
 - o la loi n°98-056 du 29 décembre 1998 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement;
 - o l'Ordonnance n°2010-09 du 1er avril 2010 portant code de l'eau;
 - o le décret N°2017-355/PRN/MH/A du 09 mai 2017 portant adoption du document du Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016 2030);
 - o la Loi 2012 45 du 25 septembre 2012 portant code du travail en République du Niger;
 - o l'Ordonnance 93-13 du 2 mars 1993 établissant le Code d'hygiène publique;
 - o le Décret 2019-27 du 11 janvier 2019 portant modalités d'application de la loi 2018-28 du 14 mai déterminant les principes fondamentaux de l'évaluation environnementale au Niger ;
 - l'arrêté N° 140 /MSP/LCE/DGSP/DS/DH du 27 septembre 2004 fixant les normes de rejets de déchets dans le milieu naturel.

La mise en œuvre de la politique de protection, de gestion et de valorisation de l'environnement au Niger est sous la responsabilité d'une multitude d'acteurs dont le Ministère en charge de l'Environnement est le chef de file des institutions publiques à travers ses services déconcentrés.

. Cadre institutionnel de mise en œuvre du projet

Au plan institutionnel, plusieurs catégories d'acteurs sont directement concernées pour la mise en œuvre de ce projet dont notamment: (i) le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable à travers le BNEE pour le suivi et la surveillance environnemental et social des travaux ; le Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques à travers le Secrétariat General et la Direction Régionale des Enseignements Professionnels et Technique de Diffa en qualité de maitre d'ouvrage; le Ministère de la santé publique à travers la DPHP en qualité de participant aux missions de surveillance environnementale et sociale ; le Ministère des Mines pour l'octroi des autorisation d'exploitation des carrières et emprunts ; Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale (MET/PS) pour le respect de la législation du Travail ; la Mairie de Diffa qui doit être impliquée en qualité de collectivité qui reçoit l'investissement ; et Organisations de la société civile (comme l'ANPEIE) auxquelles il peut être confiées les formation et sensibilisation en matière d'environnement.

D. Impacts Potentiels du Projet

L'approche générale utilisée pour identifier et pour évaluer l'importance des impacts sur le milieu repose sur les descriptions détaillées du projet et du milieu, sur la consultation des acteurs et sur les enseignements tirés de la réalisation de projets similaires.

L'analyse des impacts a révélé des impacts aussi bien négatifs que positifs :

Impacts environnementaux et sociaux positifs du projet :

- Augmentation de l'accès à l'éducation par la construction du LTD;
- Amélioration des conditions d'études ;
- Réduction significative de la prévalence des maladies hydriques suite aux travaux de forage pour approvisionnement en eau potable;
- Création d'emplois temporaires ± 400 travailleurs parmi la population urbaine et périurbaine à travers des travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO) ;
- Accroissement de revenus des femmes dans les activités de restauration, du petit commerce pour une alimentation journalière ± 200 travailleurs des chantiers;
- Recrutement des entreprises de sous-traitance pour la réalisation de certains travaux de chantier, l'émondage d'arbres, la replantation d'arbres, la gestion des déchets du chantier;
- Recrutement des entreprises de sous-traitance pour les travaux de forage pour

Impacts environnementaux et sociaux négatifs du projet
En revanche, les impacts environnementaux et sociaux négatifs significatifs identifiés dans le cadre de la construction du LTD sont :

Récepteurs d'impacts	Activités sources d'impact	Impacts				
a mpaoto	Phase de Préparation/construct	tion				
Air	Travaux d'ouverture et de débroussaillage dans les zones de travail Fonctionnement de la machinerie de chantier	Perturbation de la qualité de l'air suite à l'émission de poussière et gaz d'échappement des engins de chantier				
Sol	Travaux de creusement des fouilles et fondations, Production de déchets de chantier, mauvais systèmes de collecte et de gestion des déchets solides et liquides, Déversement accidentel des produits pétroliers	Déstabilisation des terrains Compactage du sol Erosion du sol Contamination/pollution des sols				
Paysage	Présence d'engins élevés, L'excavation des terres, l'absence de végétation, Dépôts temporaires de matériaux de construction	Modification de l'aspect visuel du site				
Eau	Déversement accidentel d'hydrocarbures Rejets des déchets liquides	Risque de contamination des nappes superficielles				
Végétation/faune	Travaux de préparation du site et de débroussaillage	Déboisement et perte de ressources végétales Perte d'habitat pour l'avifaune.				
Santé	Emissions de poussière Présence du personnel des chantiers	Risques de maladies respiratoires. Risque de propagation IST/MST/VIH SIDA				
Sécurité	Travaux de construction Recrutement de la main d'œuvre locale	Risques des blessures et d'accidents Risques des conflits entre les populations riveraines et les travailleurs				
Foncier	Travaux de construction	Expropriation permanente des terres des cultures				
	Phase d'exploitation					
Air	Exploitation des ateliers Fonctionnement du groupe électrogène Incinération des déchets	Pollution de l'air				
Sol/Eau	Production des déchets divers liés à l'exploitation de la cité	Pollution du sol et de l'eau				
	Déversements des rejets d'eaux usées domestiques, des fuites d'hydrocarbures, des rejets issus de l'entretien des machines et autres déchets dangereux.	Risque de contamination de nappes superficielles				
Santé	Cohabitation entre les populations riveraines, les étudiants, les enseignants et, le personnel employé	Hausse de la fréquence des MST, y compris le VIH/SIDA				
Sécurité	TP au niveau des ateliers et laboratoires	Risques d'incendie Risques de maladies professionnelles				

E. Consultations menées

Les consultations du public ont pour rôle (i) d'informer les populations riveraines sur le projet et les impacts qu'il est susceptible de générer, (ii) de recueillir leurs avis et considérations sur le projet ainsi que leurs suggestions afin de les intégrer dans l'EIES.

Ainsi, en plus des premières consultations tenues en 2014, le Consultant en charge de l'actualisation du rapport a organisé du 26 au 1^{er} avril 2020 des rencontres avec les acteurs concernées (Association des parents d'élèves, l'administration du LTD, le corps professoral du LTD et les Elèves, la Mairie et le Préfet) dans la ville de Diffa. Ces différentes rencontres avec les principaux acteurs ont permis de recueillir leurs perceptions, préoccupations et craintes, ainsi que leurs suggestions et recommandations pertinentes.

Au terme de ces consultations, il apparaît que tous les acteurs se sont félicités de l'avènement du projet dans la ville de Diffa. Ils ont à l'unanimité souligné le caractère structurant du projet qui constitue un élément important dans l'amélioration de la formation des jeunes de la région de Diffa et au-delà, les jeunes du Niger et pourquoi pas de la sous-région. Les parents d'élève et étudiants et particulièrement les élèves eux-mêmes ont émis le souhait de voir que les travaux finissent le plus tôt possible afin que les étudiantsapprennent dans de très bonnes conditions.

Malgré l'importance du projet, les acteurs n'ont pas manqué d'émettre quelques inquiétudes (inquiétudes sur la capacité de régénération de la végétation ; inquiétudes sur la cohabitation entre les acteurs de mise en œuvre et les populations locales en faisant allusion à la prolifération des boutiques à la devanture du Lycée ; inquiétude sur la cohabitation entre les filles et les garçons pouvant aboutir à des dérapages) ; lesquelles ont fait l'objet de suggestions et de recommandations pour une bonne intégration du projet dans son environnement. Par ailleurs, d'autres questions d'ordre général ont été soulevées pendant les consultations et celles-ci ont trait à la nécessité d'optimiser les opportunités liées à l'emploi et l'appui à l'amélioration du cadre de vie de la commune de Diffa en particulièrement dans le domaine de la voirie et de l'assainissement.

En outre, le Maire de la Commune de Diffa a insisté sur la plantation d'arbres dans l'enceinte du Lycée afin de compenser les arbres abattus lors de la construction. Les espèces à planter doivent être des arbres fruitiers. Ces recommandations ont été prise en compte dans le rapport.

F. Plan de Gestion Environnementale et Sociale

La prise en compte globale des enjeux environnementaux et sociaux de la zone du projet nécessite de mettre en œuvre des mesures spécifiques proposées dans le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES).

Mesures de gestion des impacts et des risques

Les mesures destinées à atténuer les effets négatifs du projet pris dans son ensemble et préserver les éléments du milieu biologique se présentent comme suit :

- Mesures pour préserver la qualité de l'air en phase de construction
 - Limiter la vitesse des camions sur le chantier ;
 - Procéder au réglage correct et à l'entretien des machines et des engins ;
 - o Exiger la couverture obligatoire des camions de transport de matériaux par des bâches ;
 - Arroser les surfaces de travail ;
 - Entretenir les engins et véhicules (changement des éléments filtrants, visites techniques) afin d'assurer un bon état de fonctionnement.
- Mesures pour réduire les impacts sur le sol en phase de travaux
 - o la stabilisation des terrains dénudés à la fin des travaux :
 - o l'incorporation de clauses techniques environnementales dans le cahier de charges des entreprises relatives à la propreté, à la collecte et à l'élimination des déchets dans les chantiers;
 - o la mise en place d'un système adéquat de collecte et d'élimination des déchets de chantier;
 - Sensibiliser les conducteurs d'engins et de matériel (Maîtrise des mouvements)
 - O Assurer la collecte, l'évacuation et l'élimination des déchets de chantier
 - o Effectuer la vidange et l'entretien des engins hors du site (dans les stations-services).
- Mesures pour atténuer les impacts sur les ressources en eau en phase travaux
 - Mettre en place un système adéquat de collecte, de stockage et, d'élimination des déchets solides et liquides du chantier;
 - Assurer une gestion écologique des déchets de chantier (solides et liquides);
 - Sensibiliser le personnel de travaux sur la gestion des déchets de chantier;
 - Aménager des toilettes sur le site des travaux pour le personnel de chantier
- Mesures sur la végétation et la faune en phase travaux
 - Informer les services des Eaux et Forêts afin qu'ils s'assurent que le nettoyage du site se fait suivant la réglementation en vigueur;

- Saisir les services forestiers pour avoir une autorisation en cas de coupes inévitables
- Limiter au maximum la destruction directe de la végétation dans l'emprise du site,
- Réaliser des plantations de compensation en rapport avec les services des eaux et forêts de la zone;
- Réaliser des aménagements paysagers sur le site ;
- Sensibiliser et contrôler les ouvriers sur la protection et le respect de la faune locale ;

Mesures de santé en phase de travaux

- Procédures d'intervention d'urgence en cas d'accident ;
- Procédures d'évacuation en cas de blessure grave dans un hôpital avec un plateau technique satisfaisant à Diffa:
- o Mesures de surveillance des employés : examen médical d'embauche, visite médicale ;
- Programme de sensibilisation systématique des employés aux bonnes pratiques d'hygiène ;
- Contrôle régulier de la potabilité de l'eau fournie aux travailleurs ;
- Suivi des conditions d'hygiène au niveau des commerces (autorisés) assurant la vente de denrées alimentaires aux employés (hygiène du personnel, état de salubrité de l'endroit, stockage des produits frais) et l'utilisation de l'eau potable;
- Programme de sensibilisation des employés aux MST et au VIH/Sida et mise à disposition de moyens de protection.

0

Mesures concernant la sécurité

- Se conformer à la réglementation en matière de santé & sécurité lors des travaux de chantier;
- Organiser périodiquement des actions de formation et sensibilisation à l'intention des travailleurs en matière d'hygiène et de sécurité au travail;
- Éviter les chargements hors gabarits lors du transport de matériaux
- o Former les opérateurs/conducteurs à la conduite en sécurité
- Disposer du matériel de premier secours dans chaque site ;
- Sensibiliser les conducteurs des véhicules de chantiers
- O Délimiter l'aire de travail.
- Contrôler de l'accès au chantier.
- Mise à disposition d'équipements de protection individuelle aux travailleurs : tenues
- De travail, chaussures de sécurité, casques antibruit, casques de chantier, lunettes de
- o Protection, masque antipoussière et harnais de sécurité pour les travaux en hauteurs.
- Sensibiliser les ouvriers et les riverains sur les risques associés : affichage de
- Consignes de sécuritél, séances de sensibilisation avant la prise de poste de travail.
- Mettre en œuvre des mesures spécifiques d'hygiène et de sécurité au travail qui peut être présentées dans un Plan Hygiène/Sécurité. Ces mesures devraient notamment induire l'utilisation d'équipements de Protection Individuelle (EPI) par les employés, la formation en hygiène-sécurité, l'affichage et le suivi de la mise en œuvre sur le chantier, des mesures préventives et restrictive liées au projet;
- o Privilégier le recrutement de la main-d'œuvre locale afin d'éviter le risque de conflit.

Mesures sur le milieu Biophysique en phase exploitation

- Concevoir une bonne aération des bâtiments
- Optimiser l'orientation des bâtiments par rapport au soleil
- Nettoyage quotidien des bâtiments
- Collecte et gestion des déchets
- Doter les techniciens de surface d'EPI adéquats
- Utiliser des machines fixes et portatives conformes aux normes (ex : utilisation des machines munies d'écrans de protection);
- Sensibiliser les travailleurs sur la maitrise des émissions polluantes à la source :
- Eviter le brûlage des déchets (les sachets en PVC par exemple) pouvant produire des gaz toxiques ;
- Limiter la consommation d'énergie.
- Mesures visant la prévention des risques de pollution par les déchets générés par la cité

- Installer des bacs de récupération des déchets au niveau des sources de production des déchets;
- Définir des points de collecte et les munir avec des conteneurs ;
- Construire un local des déchets de superficie suffisante, accessible de façon à faciliter l'approche d'un camion d'évacuation des déchets;
- Encourager la séparation des matières recyclables à l'endroit où sont générés les déchets, afin d'éviter que les points de collecte ne deviennent des points de triage pour les ramasseurs de déchets;
- Mettre en place un programme de collecte régulière, en assurant une fréquence de collecte suffisante pour éviter l'accumulation d'ordures;
- Mettre en place un réseau de collecte des eaux usées raccordé à des fosses septiques ;
- Procéder au curage et à l'entretien régulier des réseaux d'eaux usées ;
- Mettre en place un système de collecte sélectif;
- Installer suffisamment de poubelles dans des locaux de stockage
- Procéder à l'enlèvement régulier des poubelles (en régie ou à l'entreprise)
- Sensibiliser tous les usagers sur la gestion écologique des déchets solides
- Accompagner l'institution pour mettre en place un système durable de gestion de déchets in situ
- Confier l'évacuation des déchets solides à des artisans locaux.

Mesures sur la santé

- o L'organisation des séances d'information, de sensibilisation en matière de IST et VIH/Sida;
- Privilégier le recrutement du personnel et/ou employé non qualifié local afin d'éviter le risque de propagation des MST/Sida;
- o L'utilisation d'équipements de Protection Individuelle (EPI) par les apprenants au niveau des laboratoires et ateliers (masques anti-poussière, gants, bottes etc..);

a) Mesures concernant la sécurité

- L'organisation des séances d'information, de sensibilisation et de formation en matière de santé, d'hygiène, et de sécurité au travail;
- L'élaboration, l'affichage des consignes de sécurité;
- o l'installation des robinets d'incendie, des moyens de détection et d'alarme ;
- Le respect strict des consignes de sécurité (port obligatoire des EPI, interdiction d'utiliser des outils non isolés...).

С

Clauses EHS spécifiques à insérer dans les contrats de travaux notamment :

Compte tenu de la nature des travaux prévus dans le cadre du projet de construction du Lycée technologique de Diffa, des Clauses Environnementales et Sociales sont proposées à inclure dans le DAO :

- Respect des procédures administratives et réglementaires en matière d'environnement
- établir et soumettre à l'approbation du Maître d'Œuvre et du Maitre d'ouvrage un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) pour le chantier
- l'Entrepreneur doit remettre au Maitre d'Œuvre (et à PADEFPT, aux Bénéficiaires) un plan d'organisation du chantier et un plan d'installation du chantier
- Elaborer un règlement interne, ou code de conduite doit mentionner spécifiquement les règles de sécurités, interdire la consommation d'alcool pendant les heures du travail, l'utilisation de bois de chauffe, l'interdiction ou la prévention des violences basées sur le genre, sensibiliser le personnel aux dangers des MST (VIH/SIDA),
- Elaborer un plan de stockage et utilisation des substances potentiellement polluantes et/ou dangereuses
- Elaborer un plan de coupe et de déboisement et dessouchage d'arbres. Les souches et produits extraits seront évacués et détruits mais, en aucun cas, incorporés dans le remblai. La terre végétale, préalablement décapée et stockée, sera réemployée en couverture et revégétalisée.
- L'entrepreneur veillera à limiter l'usage des engins bruyants au strict nécessaire et arrêtera ceux qui ne servent pas (compresseur par exemple). Les nuisances sonores (issues des engins, véhicules lourds,...) à proximité d'habitations et autres établissements publics, sauf cas d'urgence, seront prohibées de 19 heures à 8 heures ainsi que le dimanche et les jours fériés
- L'Entrepreneur doit présenter un Plan de Gestion des Déchets (inclus dans le PGES). Ce plan ciblé (PGD) définira le mode et les moyens à mettre en œuvre pour la collecte, le stockage le transport et la gestion de ces déchets. Ce plan sera basé sur le principe dit 3RVE : Réduire à la source, Réutiliser, Recycler, Valoriser, Eliminer.

- L'Entrepreneur doit faire son affaire du recrutement du personnel et de la main-d'œuvre, d'origine nationale ou non, ainsi que de leur rémunération, hébergement, ravitaillement et transport dans le strict respect de la réglementation en vigueur en se conformant, en particulier, à la réglementation du travail (notamment en ce qui concerne les horaires de travail et les jours de repos), à la réglementation sociale et à l'ensemble de la réglementation applicable en matière d'hygiène et de sécurité.
- L'Entrepreneur veillera à ce tous les employés permanents ou temporaires du chantier seront formés sur les procédures et les exigences consécutives aux présentes clauses environnementales et sociales. La formation à prodiguer consistera en une présentation du projet et des consignes de sécurité à respecter sur le chantier (importance du port des protections individuelles, règles de circulation, abstinence alcoolique,...) et à la santé au travail et dans la vie quotidienne (prévention des MST et plus particulièrement le HIV/SIDA, prévention du paludisme, prévention du péril fécal, techniques de portage des charges lourdes...), au Droit du travail, au règlement intérieur de l'Entreprise, etc.
- L'Entrepreneur est tenu de prendre toutes les mesures d'ordre et de sécurité propres à éviter des accidents et atteintes à la santé, tant à l'égard du personnel propre qu'à l'égard du personnel sous-traitant et des tiers.

Renforcement des capacités

Tous les acteurs ne sont pas toujours aux mêmes niveaux d'imprégnation et d'appréciation des enjeux, opportunités et défis environnementaux et sociaux liés à la gestion environnementale du projet de construction du LTD et ne disposent pas toujours des capacités requises pour être conformes aux différentes réglementations nationales en matière de gestion environnementale et sociale. Pour que la prise en compte de la gestion environnementale et sociale soit effective et réelle dans la réalisation du projet, il sera mis en place un programme de renforcement des capacités des acteurs chargés du suivi et du contrôle de la mise en œuvre du PGES. Les formations porteront sur les thèmes suivants :

- ⇒ le suivi et le contrôle de la mise en œuvre du PGES d'un projet : la mise en œuvre efficace du PGES et l'atteinte des objectifs de la présente ÉIES passe par un renforcement des capacités techniques des acteurs qui seront en charge de la gestion environnementale. Ces acteurs sont chargés de l'exécution des mesures contenues dans le PGES, du suivi et de la surveillance des mesures de mitigation. Ces différents acteurs comprennent les agents du MESUDD (BNEE/DEESE), de la Mairie de Diffa, du PADEFPT, des ONG.
- ⇒ la formation sur la Santé et la sécurité au travail liés aux ateliers de mécanique, de menuiserie et, de plomberie des artisans de la commune urbaine de Diffa;
- ⇒ Formation en planification, en gestion et en suivi environnemental et social : il s'agira ici de renforcer les capacités techniques des cadres des services du BNEE dans le domaine de la gestion environnementale et sociale, le suivi/évaluation de la mise en œuvre du PGES. À ces acteurs du niveau central, il convient d'ajouter les services techniques locaux, les Entreprises d'exécution de travaux et les Missions de Contrôle et la Mairie de Diffa. Cette formation se fera sous la forme d'un atelier afin d'amener les uns et les autres à s'approprier leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du PGES.
- ⇒ Information et sensibilisation/formation de l'administration du LTD et autres acteurs concernés sur la gestion des déchets, la gestion des plaintes, les facteurs de vulnérabilité tels que les IST et VIH/SIDA en milieu scolaire, le risques d'accidents, hygiène santé et sécurité; etc. De façon opérationnelle, ces séances d'information et de sensibilisation seront organisées sous forme d'atelier. Les autorités locales (Mairie) devront être des relais auprès des populations pour les informer et les sensibiliser sur les enjeux du projet.

Gestion des risques environnementaux et sociaux

Les risques environnementaux et sociaux identifiés dans le cadre du projet et les mesures de prévention sont

Phase du projet	Activités jet sources de Risques/impacts associé risques		Evaluation du risque	Mesures de prevention ou d'attenuation			
preparatoire sur	םו ביוביו זב חוביובו	Accidents, blessures et/ou perte de vie	Moyen	•	Sensibiliser les travailleurs, les former à l'utilisation convenable des engins, Reconnaissance préalable des zones d'activité avant toute opération, Formation et sensibilisation des conducteurs, des agents		

Phase du projet	Activités sources de	Risques/impacts associés	Evaluation du risque	Mesures de prévention ou d'atténuation
	risques Construire un			chargés des opérations d'implantation, Élaboration et application de consignes de sécurité et de santé spécifiques. fournir les équipements de protection individuelle (EPI) appropriés; rendre disponible un kit médical de premiers secours sur le chantier; afficher le code de conduite sur le chantier Sensibiliser les travailleurs,
	dépôt de stockage des matériaux ;	Accidents, blessures et/ou perte de vie, bruits,	Moyen	 doter les ouvriers des EPI appropriés rendre disponible un kit médical de premiers secours sur le chantier
	Recrutement de la main d'œuvre.	Violences basées sur le genre et/ou plaintes par les insatisfaits,	Moyen	 Privilégiée la main d'œuvre locale par un processus de recrutement transparent et informé, Rendre fonctionnel le mécanisme de Gestion des plaintes développé par le projet; collaborer avec une ONG spécialisée pour la gestion des plaintes liées aux VBG
	Transport des matériaux nécessaires à l'exécution des travaux dans le site du projet ;	 Accidents, blessures et/ou perte de vie, Trouble de la quiétude des riverains, Perturbation des services routiers 	Moyen	 Préparer un plan d'hygiène santé et sécurité sur le chantier, qui prendra en compte des travailleurs et des passants et communautés présentes aux environs de la zone du projet. Élaborer un code de conduite qui doit être connu et signé
	Manutention des matériaux et stocker dans le dépôt.	Accidents, blessures et/ou perte de vie, Trouble de la quiétude des riverains, perturbation des services routiers	Moyen	par chaque ouvrier, et afficher sur le chantier. • Mettre des signaux de sécurité , bien baliser la zone des travaux
Phase de construction	Travaux de maçonnerie	Risques liés à la construction des locaux : chutes de hauteur, chute d'objets, blessure par des outils de travail Risques liés à l'installation de divers équipements d'utilités (eau, électricité, dispositifs de lutte contre l'incendie	Moyen	 Clôture ou balisage des chantiers, Elaboration et mise en œuvre de consignes de sécurité, Formation des travailleurs en sécurité et protection de l'Environnement y compris induction sécurité pour tout nouveau travailleur, Acquisition de matériels de travail adaptés, Utilisation d'équipements de protection collective et individuelle.
	Traçage pour faire passer la clôture de délimitation du site et où on placera la fondation	Contestation des riverains	Moyen	 Balisage de la zone d'intervention des engins d'excavation, et d'interdiction de chute dans la tranchée. Dotation du personnel en masques respiratoires à poussières, Sensibiliser les travailleurs, doter les ouvriers des équipements de protection individuelle,
	Creuser (Déblayer) pour la fondation ;	 Accidents, blessures et/ou perte de vie Trouble de la quiétude des riverains, perturbation des services routiers 	, Élevé	 Utiliser des engins moins bruyants; Disponibiliser un kit médical de premiers secours sur le chantier Consultation/Sensibilisation Information et sensibilisation du personnel sur les risques et mesures de prévention contre les risques engins, les

Phase du projet	Activités sources de risques	Risques/impacts associés	Evaluation du risque	Mesures de prévention ou d'atténuation
	Remblayer les différents tracés par lequel la fondation est réalisée	Accidents, blessures et/ou perte de vie, trouble de la quiétude des riverains,	Moyen	 risques de chute dans la tranchée, les risques poussières, les risque de chute d'objet et de blessure par des outils de travail, Dotation et port d'anti bruit (bouchons auditifs ou casque anti bruit) si le niveau de bruit atteint 85 dB(A). Mise à disposition de moyens de secours et de premiers soins.
	Accumulation de déchets	Pollution de l'air, risque sur la santé humaine	Moyen	 Élaborer un plan de gestion des déchets prenant en compte la nature du déchet, la filière de collecte et de transport jusqu'à la destination finale; sensibiliser les travailleurs et les riverains sur la gestion des différents déchets
	Afflux de la main d'œuvre	Violences basées sur le genre et/ou plaintes par les insatisfaits	Moyen	 Privilégier la main d'œuvre locale par un processus de recrutement transparent et informé, Rendre fonctionnel le mécanisme de Gestion des plaintes développé par le projet;
	Circulation des véhicules de maintenance	Trouble de la quiétude des riverains	Faible	Mise en place périodique de visites techniques des engins
Fonctionnement du Lycée	Génération des déchets domestiques et de laboratoires	Accumulation des déchets Pollution et risques sanitaires	Moyen	Proposer un plan de gestion des déchets que les gestionnaires du LTD devront prendre en compte pour le maintien de la salubrités dans l'enceinte et autour du site

* Programme de surveillance environnementale

L'exécution de la surveillance environnementale et sociale nécessitera la mobilisation de plusieurs acteurs dont les principaux acteurs sont la Mission de Contrôle (MdC) recrutée par l'UCP du PADEFPT, le Bureau National d'Evaluation Environnementale (BNEE). Le cadre organisationnel de mise en œuvre efficiente des mesures de gestion environnementale et sociale se présente comme suit : l'Entreprise exécutant les travaux assure la mise en œuvre de toutes les mesures environnementales et sociales via son PGES de chantier, la Mission de contrôle qui est la continuation de l'administration (PADEFPT) valide le PGES de chantier élaboré par l'Entreprise exécutant les travaux et fait le suivi de l'application dudit PGES, ; le BNEE assurera la supervision du PGES pour s'assurer le respect d'application des mesures environnementales et sociales contenues dans l'ÉIES et le PGES du chantier.

Récepteurs d'impacts	Activités sources d'impact	Impacts	Mesures d'atténuation	Responsables d'exécution	Acteurs de contrôle	Paramètres de surveillance	Fréquence de surveillance
Air	Travaux d'ouverture et de débroussaillage dans les zones de travail Mouvement et fonctionnement de la machinerie de chantier	Perturbation de la qualité de l'air suite à l'émission de poussière et gaz d'échappement des engins de chantier	Limitation de la vitesse des camions sur le chantier ; Maintien de moteursdes engins et véhicules en bon état de fonctionnement	Entreprise adjudicataire des travaux	Mission de Contrôle (MdC)	Fréquence d'arrosage Etat des surfaces sources de poussière	1 fois par trimestre sur les 20 mois de la période d'exécution du projet
los	Travaux de creusement des fouilles et fondations, Production de déchets de chantier, mauvais systèmes de collecte et de gestion des déchets solides et liquides, Déversement accidentel des produits pétroliers	Déstabilisation et/ou glissement des terrains Contamination/pollution des sols	Stabilisation des terrains dénudés à la fin des travaux ; Mise en place un système adéquat de collecte et d'élimination des déchets de chantier ;	Entreprise adjudicataire des travaux	MdC)	Niveau de stabilisation des zones défigurées Présence des bacs à déchets au niveau du chantier Nbre de corridor de circulation au niveau du chantier	1 fois par trimestre sur les 20 moisde la période d'exécution du projet
Paysage	Présence d'engins élevés, L'excavation des terres, l'absence de végétation, Dépôts temporaires de matériaux de construction	Modification de l'aspect visuel du site	Aplanir les zones défigurées ; Plantations de revégétalisassions afin de favoriser la reconquête de l'équilibre écologique ; Enlèvement des installations de chantier n'ayant plus d'utilité à la fin des travaux ;	Entreprise adjudicataire des travaux	MdC	Niveau de stabilisation des zones défigurées Présence ou absence de structures non utiles sur le site Nombre de plants plantés	1 fois par trimestre sur les 20 mois de la période d'exécution du projet

Eau	Déversement accidentel d'hydrocarbures Rejets des déchets liquides	Risque de contamination des nappes superficielles	Mise en place d'un système adéquat de collecte et d'élimination des déchets solides et liquides des chantiers ;	Entreprise adjudicataire des travaux	MdC	Présence des bacs à déchets sur le chantier Nombre d'aires étanches sur le chantier	1 fois par trimestre sur les 20 mois de la période d'exécution du projet
nne	Travaux de préparation du site et de débroussaillage	Déboisement et perte deressources végétales Perte d'habitat pour l'avifaune.	Informer les services des Eaux et Forêts afin qu'ils s'assurent que le nettoyage du site se fait suivant la réglementation en vigueur; Limiter au maximum la destruction directe de la végétation dans l'emprise du site, Eviter toute émission de bruit non indispensable qui peut perturber la quiétude de la faune	Entreprise adjudicataire des travaux	MdC	Constat sur la conduite du déboisement de la végétation sur le site	1 fois par trimestre sur les 20 mois de la période d'exécution du projet
Végétation/faune			Former et sensibiliser le personnel sur le respect de l'environnement ; Sensibiliser et contrôler les ouvriers sur la protection et le respect de la faune locale ;	Entreprise adjudicataire des travaux ONG prestataire	MdC	Nbre de personnes formées	1 fois par trimestre sur les 20 mois de la période d'exécution du projet
			Réaliser des plantations de compensation : il s'agit des plantations de voirie urbaines et de ceintures vertes	Entreprise adjudicataire des travaux ONG prestataire	MdC	Nbre de plants prévus et plantés	1 fois par trimestre sur les 20 mois de la période d'exécution du projet et une fois pour la réception des plantations
Santé	Emissions de poussière Présence du personnel des chantiers	Risques de maladies respiratoires. Risque de propagation IST/MST/VIH SIDA	Dotation des travailleurs de chantier en équipements de protection individuel (bottes, masques, gants) Fourniture d'une boite à pharmacie sur le site Campagnes d'information et de Sensibilisation sur les maladies sexuellement transmissibles	Entreprise adjudicataire des travaux ONG prestataire	MdC	Nbre de séances de sensibilisation sur les IST VIH/SIDA organisées	1 fois par trimestre sur les 20 mois de la période d'exécution du projet

Sécurité	Travaux de construction Recrutement de la main d'œuvre locale	Risques des blessures et d'accidents Risques des conflits entre les populations riveraines et les travailleurs	Formation et sensibilisation des travailleurs en matière d'hygiène et de sécurité au travail ; Respect de la réglementation en matière de santé & sécurité lors des travaux de chantier ; Mise en œuvre des mesures spécifiques d'hygiène et de sécurité au travail Priorisation des communautés riveraines dans le recrutement de la main d'œuvre	Entreprise adjudicataire des travaux ONG prestataire	MdC)	Nbre d'accidents et/de personnes malades enregistrés Nbre de personnes formées Nombre de conflit enregistré	1 fois par trimestre sur les 20 mois de la période d'exécution du projet
Foncier	Travaux de construction	Expropriation permanente des terres des cultures	Recensement des propriétaires terriens ; Evaluation des pertes Mise en place d'un comité d'indemnisation ; Indemnisation des propriétaires terriens	Unité de gestion du PADEFPT	BNEE	Superficie des terres agricoles expropriées Nbre de personnes expropriées et indemnisées	1 fois Avant le démarrage des travaux

Programme de suivi environnemental

Contrairement à la surveillance environnementale et sociale qui a lieu lors des travaux, le suivi environnemental quant à lui se fait pendant les deux phases à savoir la phase de construction et la phase d'exploitation. Il est réalisé par le Bureau National d'Évaluation Environnementale (BNÉE).

Milieu	Composantes biophysique et humaine	Impacts	Actions de suivi	Indicateurs de suivi	Fréquence	Responsabilité
Biophysique	Sol/Eau	Contamination des sols et des eaux par le rejet des déchets	Suivi de la gestion des déchets (solides et liquides)	Présence des bacs à déchets, Présence des aires étanches au niveau des services de manipulation des hydrocarbures et des huiles, Nbre de contrats d'évacuation des déchets formalisé Fréquence de relèvement Trace de pollution liée aux huiles	Une fois pendant les travaux et, durant toute la durée d'exploitation du projet	BNEE, Direction de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle, DR Environ Diffa DRSP/Diffa,
	Végétation	Abattage de la végétation	Plantations de compensation pour ceinture verte et voirie urbaine	Nombre de plants plantés, Nbre d'hectares plantés, Km de voirie urbaine planté taux de réussite	1 fois par sur 2 ans	BNEE- Direction de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle, DR Environnement Diffa
Humain	Santé & sécurité & modes de vie et valeurs sociales	Risques d'accidents de travail Risques de propagation des ISTVIH/SIDA Risques de dégradation des mœurs	Suivi des équipements de protection individuel Suivi des accidents de travail Suivi des conflits Suivi des campagnes d'information sur les IST/VIH SIDA	Présence des EPI Nbre d'accidents de travail enregistrés, Nbre de journées de sensibilisation en matière de santé, d'hygiène, et de sécurité et VIH-SIDA organisées Présence des EPI au niveau des ateliers Nombre d'affiches en matière de sécurité placés	1 fois par sur 3 ans Trois fois	BNEE- Direction cadre de vie, Direction de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle

❖ Matrice du plan de gestion environnementale et sociale (PGES) La matrice du PGES se présente comme suit :

Phases	Récepteurs d'impacts	Activités sources d'impact	Impacts	Mesures d'atténuation	Période de mise en œuvre	Responsables d'exécution	Indicateurs de mise en œuvre	Coût de mise en œuvre
	Air	Travaux d'ouverture et de débroussaillage dans les zones de travail Mouvement et fonctionnement de la machinerie de chantier	Perturbation de la qualité de l'air suite à l'émission de poussière et gaz d'échappement des engins de chantier	 ✓ Limiter la vitesse des camions sur le chantier; ✓ Procéder au réglage correct et à l'entretien des machines et des engins; ✓ Exiger la couverture obligatoire des camions de transport de matériaux par des bâches; ✓ Arroser les surfaces de travail; ✓ Entretenir les engins et véhicules (changement des éléments filtrants, visites techniques) afin d'assurer un bon état de fonctionnement 	Régulièrement pendant les travaux	Entreprise adjudicataire des travaux	Fréquence d'arrosage Etat des surfaces sources de poussière	PM
Pré-construction& Construction	Sol	Travaux de creusement des fouilles et fondations, Production de déchets de chantier, mauvais systèmes de collecte et de gestion des déchets solides et liquides, Déversement accidentel des produits pétroliers	Déstabilisation et/ou glissement des terrains Compactage du sol Erosion du sol Contamination/pollution des sols	 ✓ stabilisation des terrains dénudés à la fin des travaux; ✓ l'incorporation de clauses techniques environnementales dans le cahier de charges des entreprises relatives à la propreté, à la collecte et à l'élimination des déchets dans les chantiers; ✓ mise en place d'un système adéquat de collecte et d'élimination des déchets de chantier; ✓ Sensibiliser les conducteurs d'engins et de matériel (Maîtrise des mouvements) ✓ Assurer la collecte, l'évacuation et l'élimination des déchets de chantier ✓ Effectuer la vidange et l'entretien des engins hors du site (dans les stations-services). 	Au cours des travaux	Entreprise adjudicataire des travaux	Niveau de stabilisation des zones défigurées Présence des bacs à déchets au niveau du chantier Nbre de corridor de circulation au niveau du chantier	PM

Phases	Récepteurs d'impacts	Activités sources d'impact	Impacts		Mesures d'atténuation	Période de mise en œuvre	Responsables d'exécution	Indicateurs de mise en œuvre	Coût de mise en œuvre
	Paysage	Présence d'engins élevés, L'excavation des terres, l'absence de végétation, Dépôts temporaires de matériaux de construction	Modification de l'aspect visuel du site	\langle \langl	les travaux de nivellement seront conduits par la suite pour aplanir les zones défigurées; Contrôler le stockage des matériaux, le parcage et le mouvement des engins de travaux Assurer la collecte, l'évacuation et l'élimination des déchets solides et déblais Procéder au régalage des lieux après les travaux des actions de plantation d'arbres (revégétalisation) seront effectuées rapidement afin de favoriser la reconquête de l'équilibre écologique; l'enlèvement immédiat de toutes les installations de chantier n'ayant plus d'utilité à la fin des travaux	la fin des	Entreprise adjudicataire des travaux Prestataire	Niveau de stabilisation des zones défigurées Présence ou absence de structures non utiles sur le site Nombre de plants plantés	PM
	Eau	Déversement accidentel d'hydrocarbures Rejets des déchets liquides	Risque de contamination des nappes superficielles		mettre en place un système adéquat de collecte, de stockage et, d'élimination des déchets solides et liquides du chantier; Assurer une gestion écologique des déchets de chantier (solides et liquides); Sensibiliser le personnel de travaux sur la gestion des déchets de chantier; Aménager des toilettes sur le site des travaux pour le personnel de chantier		Entreprise adjudicataire des travaux	Présence des bacs à déchets sur le chantier Nombre d'aires étanches sur le chantier	PM

Phases	Récepteurs d'impacts	Activités sources d'impact	Impacts	Mesures d'atténuation Période de Responsables Indicateurs de mise en d'exécution mise en œuvre œuvre	Coût de mise en œuvre
		Travaux de préparation du site et de débroussaillage	Déboisement et perte de ressources végétales Perte d'habitat pour l'avifaune.	 ✓ informer les services des Eaux et Forêts afin qu'ils s'assurent que le nettoyage du site se fait suivant la réglementation en vigueur; ✓ Saisir les services forestiers pour avoir une autorisation en cas de coupes inévitables ✓ limiter au maximum la destruction Au cours des travaux des travaux 	
	Végétation/faune			directe de la végétation dans l'emprise du site, ✓ éviter toute émission de bruit non indispensable qui peut perturber la quiétude de la faune ✓ sensibiliser et contrôler les ouvriers sur la protection et le respect de la faune locale; ✓ Réaliser des aménagements	
	Vé			paysagers sur le site ; ✓ Réaliser des plantations de compensation : il s'agit des plantations de voirie urbaines et de Pendant et cointures vertes	1 500 000
				o plantations pour voirie urbaine sur 5200 m. Une provision de 1500 plants est nécessaire	7 500 000
				o plantations pour ceinture verte le long du mur du LTD. Une provision de 1700 plants est prévue.	8 500 000

Phases	Récepteurs d'impacts	Activités sources d'impact	Impacts		Mesures d'atténuation	Période de mise en œuvre	Responsables d'exécution	Indicateurs de mise en œuvre	Coût de mise en œuvre		
		Emissions de poussière Présence du personnel des	Risques de maladies respiratoires. Risque de propagation IST/MST/VIH SIDA	√	doter les travailleurs de chantier en équipements de protection individuel (bottes, masques, gants ;	Au cours des travaux	Entreprise adjudicataire des travaux ONG	Nbre de séances de sensibilisation sur les IST VIH/SIDA	3 000 000		
		chantiers				\	mettre en place une boite à pharmacie sur le site ;		prestataire	organisées	
				✓	organiser des séances d'information, de sensibilisation et de formation '(santé, hygiène, VIH/SIDA etc), afin de protéger la santé des employés ainsi que celle des membres de la communauté en faisant appel aux centres de santé de la zone du projet (CSI de Diffa);						
				✓	Fournir des EPI (casque antibruit) au personnel sur les postes bruyants et exiger leur port						
				✓	Utiliser des avertisseurs visuels à la place des avertisseurs sonores						
				✓	Éviter de travailler aux heures de repos et au-delà des horaires admis (horaires de						
				✓	travail) et la nuit						
				✓	Utiliser des équipements de construction pourvus de système de limitation de bruit						
	Santé			✓	Assurer la maintenance régulière des engins motorisés						

Phases	Récepteurs d'impacts	Activités sources d'impact	Impacts	Mesures d'atténuation		Période de mise en œuvre	Responsables d'exécution	Indicateurs de mise en œuvre	Coût de mise en œuvre
		Travaux de construction Recrutement de la main d'œuvre	Risques des blessures et d'accidents Risques des conflits entre les populations	✓	se conformer à la réglementation en matière de santé & sécurité lors des travaux de chantier ;	Au cours des travaux	Entreprise adjudicataire des travaux ONG	Nbre d'accidents et/de personnes malades enregistrés	1 500 000 (formation & sensibilisation
		locale	riveraines et les travailleurs	✓	organiser périodiquement des actions de formation et sensibilisation à l'intention des travailleurs en matière d'hygiène et de sécurité au travail ;		prestataire	Nbre de personnes formées Nombre de conflit enregistré	en Hygiène et sécurité au travail)
				✓	Éviter les chargements hors gabarits lors du transport de matériaux				
				✓	Former les opérateurs/conducteurs à la conduite en sécurité』				
				✓	Recruter un responsable HSE pour chaque chantier ;				
				✓	Disposer du matériel de premier secours dans chaque site ;				
				✓	Systématiser les visites médicales et un bilan de santé à la fin des travaux				
				✓	Sensibiliser les conducteurs des véhicules de chantiers				
				✓	Délimiter l'aire de travail.				
				✓	Contrôler de l'accès au chantier.				
				✓	Mise à disposition d'équipements de protection individuelle aux travailleurs : tenues				
				✓	de travail, chaussures de sécurité, casques antibruit, casques de chantier, lunettes de				
				✓	protection, masque anti-poussière et harnais de sécurité pour les travaux en hauteurs.				
				✓	Sensibiliser les ouvriers et les riverains sur les risques associés : Affichage de				V
				✓	consignes de sécurité, séances de sensibilisation avant la prise de				

Phases	Récepteurs d'impacts	Activités sources d'impact	Impacts	Mesures d'atténuation	Période de mise en œuvre	Responsables d'exécution	Indicateurs de mise en œuvre	Coût de mise en œuvre
		Travaux de construction	Expropriation permanente des terres des cultures	 ✓ Maintenir l'emprise prévue du site pour minimiser la réinstallation ✓ Informer et sensibiliser les populations riveraines ✓ Sensibiliser le personnel de travaux ✓ Organiser des missions d'information avant l'installation des chantiers pour informer toutes les parties prenantes sur la construction des ouvrages; ✓ Recenser les propriétaires terriens; ✓ Évaluer les pertes; ✓ Mettre en place un comité d'indemnisation conformément aux 		Promoteur	Superficie des terres agricoles expropriées Nbre de personnes expropriées et indemnisées	99 000 000
	Foncier			textes en vigueur; ✓ Indemniser les propriétaires terriens conformément aux dispositions de la loi 2008-37 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique. C'est une conditionnalité du financement de ce projet; ✓ Veiller à l'implication des communautés locales et des autorités administratives ✓ Mettre en place un mécanisme de prévention et de gestion des conflits				

Phases	Récepteurs d'impacts	Activités sources d'impact	Impacts	Mesures d'atténuation	Période de mise en œuvre	Responsables d'exécution	Indicateurs de mise en œuvre	Coût de mise en œuvre
	Air	Exploitation des ateliers Fonctionnement du groupe électrogène Incinération des déchets	Pollution de l'air	 ✓ Concevoir une bonne aération des bâtiments ✓ Optimiser l'orientation des bâtiments par rapport au soleil ✓ Nettoyage quotidien des bâtiments ✓ Collecte et gestion des déchets ✓ Doter les techniciens de surface d'EPI adéquats ✓ Utiliser des machines fixes et portatives conformes aux normes (ex : utilisation des machines munies d'écrans de protection); ✓ Sensibiliser les travailleurs sur la maitrise des émissions polluantes à la source; ✓ Eviter le brûlage des déchets (les sachets en PVC par exemple) pouvant produire des gaz toxiques; ✓ Limiter la consommation d'énergie. 	Au cours de l'exploitation de la cité	L'administration du Lycéee	Niveau de conformité des machines Niveau de gestion des déchets	PM
Exploitation	Sol	Production des déchets divers liés à l'exploitation de la cité	Pollution du sol	 ✓ Élaboration plan de gestion des déchets) ✓ Installer des bacs de récupération des déchets au niveau des sources de production des déchets; ✓ définir des points de collecte et les munir avec des conteneurs; 	Au cours de l'exploitation de la cité	L'administration du Lycéee	Niveau d'organisation de la gestion des déchets Nbre de contrats d'évacuation des déchets formalisés	5 000 000

Phases	Récepteurs d'impacts	Activités sources d'impact	Impacts	Mesures d'atténuation	Période de mise en œuvre	Responsables d'exécution	Indicateurs de mise en œuvre	Coût de mise en œuvre
	Ressources en eau	Déversements des rejets d'eaux usées domestiques, des fuites d'hydrocarbures, des rejets issus de l'entretien des machines et autres déchets dangereux.	Risque de contamination de nappes superficielles	construire un local des déchets de superficie suffisante, accessible de façon à faciliter l'approche d'un camion d'évacuation des déchets; encourager la séparation des matières recyclables à l'endroit où sont générés les déchets, afin d'éviter que les points de collecte ne deviennent des points de triage pour les ramasseurs de déchets; mettre en place un programme de collecte régulière, en assurant une fréquence de collecte suffisante pour éviter l'accumulation d'ordures; Mettre en place un réseau de collecte des eaux usées raccordé à des fosses septiques; Procéder au curage et à l'entretien régulier des réseaux d'eaux usées; Mettre en place un système de collecte sélectif; Installer suffisamment de poubelles dans des locaux de stockage Procéder à l'enlèvement régulier des poubelles (en régie ou à l'entreprise) Sensibiliser tous les usagers sur la gestion écologique des déchets solides Accompagner l'institution pour mettre en place un système durable de gestion de déchets in situ confier l'évacuation des déchets	Au cours de l'exploitation de la cité	L'administration du Lycéee	Niveau d'organisation de la gestion des déchets Nbre de contrats d'évacuation des déchets formalisés	
				solides à des artisans locaux.				l viii

Phases	Récepteurs d'impacts	Activités sources d'impact	Impacts	Mesures d'atténuation	Période de mise en œuvre	Responsables d'exécution	Indicateurs de mise en œuvre	Coût de mise en œuvre
	santé	Cohabitation entre les populations riveraines, les étudiants, les enseignants et, le personnel employé	Hausse de la fréquence des MST, y compris le VIH/Sida	 ✓ l'organisation des séances d'information, de sensibilisation en matière de IST et VIH/Sida; ✓ privilégier le recrutement du personnel et/ou employé non qualifié local afin d'éviter le risque de propagation des MST/Sida; ✓ l'utilisation d'équipements de Protection Individuelle (EPI) par les apprenants au niveau des ateliers (masques anti-poussière, gants, bottes etc); 	Au cours de l'exploitation de la cité	L'administration du Lycée	Nbre de séances d'information et de sensibilisation en matière des IST et VIH/Sida ; Organisées	3000 000
	Sécurité	TP au niveau des ateliers	Risques d'incendie Risques de maladies professionnelles	 ✓ l'organisation des séances d'information, de sensibilisation et de formation en matière de santé, d'hygiène, et de sécurité au travail; ✓ l'élaboration, l'affichage des consignes de sécurité; ✓ l'installation des robinets d'incendie, des moyens de détection et d'alarme; ✓ le respect strict des consignes de sécurité (port obligatoire des EPI, interdiction d'utiliser des outils non isolés). 	Au cours de l'exploitation de la cité	L'administration du Lycée	Nbre de séances d'information & sensibilisation et de formation en matière de santé, d'hygiène, et de sécurité au travail organisées Présence des EPI au niveau des ateliers Nombre d'affiches en matière de sécurité placés	7 000 000

❖ Principaux indicateurs de mise en œuvre du PGES

Les indicateurssont des paramètres dont l'utilisation fournit des informations quantitatives ou qualitatives sur les impacts et les bénéfices environnementaux et sociaux des activités du projet de construction du LTD. Ainsi, les principaux indicateurs de mise en œuvre du PGES, à suivre sont :

- Nombre d'ouvriers respectant le port d'EPI
- Nombre de séance d'IEC menées et nombre de personnes sensibilisées
- O Nombre d'emplois créés localement
- o Existence d'un système de collecte et d'élimination des déchets au niveau du chantier
- Nombre de plaintes enregistrées

❖ Mécanisme de gestion des plaintes (MGP)

Le mécanisme de gestion des plaintes et réclamation offre l'opportunité à toute personne affectée par le projet (PAP) ou toute personne concernée d'exprimer ses griefs concernant notamment la mise en œuvre du projet de construction du LTD sans aucun frais. Le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) a pour but de mettre à profit ces bonnes pratiques et d'officialiser le mode de gestion des plaintes en vue d'en assurer l'uniformité et la redevabilité. Un Mécanisme de gestion des plaintes (MGP) a été proposé qui vise le traitement à l'amiable des éventuelles plaintes qui pourraient survenir lors de la mise en œuvre du projet.

Dans le cadre du Projet de construction du LTD, les réclamations peuvent avoir les motifs suivants (liste donnée à titre indicatif uniquement) :

- ✓ La non prise en compte du recrutement de la main d'œuvre locale ;
- ✓ La non respect des heures du travail par les entreprises commises aux travaux sur terrain ;
- ✓ Mauvaise conduite d'un personnel ou partenaire direct du PADEFPT;
- ✓ confrontation communautés hôtes et travailleurs immigrés suite à une présence massive sur chantier;
- ✓ tension interne entre travailleurs sur la distribution des tâches ;
- ✓ identification erronée du propriétaire/de l'occupant de la propriété et des biens éligibles;
- ✓ erreursd'évaluation des biens ;
- ✓ plaintes sur la politique d'éligibilité ;
- √ désaccord sur l'évaluation des actifs ;
- ✓ différend sur la propriété des entreprises (par exemple si le propriétaire et l'exploitant sont des personnes différentes);
- ✓ désaccord sur la date et le moyen de compensation.
- ✓ Dommage causé par les activités de construction du LTD non réparé;
- ✓ Cas d'accident graves survenus suite aux activités de construction ;
- ✓ Cas du décès suite aux activités de construction ;
- √ Violences sexuelles et basées sur le genre faites par le Personnel ou un partenaire du PADEFPT;
- ✓ Cas d'omission d'une personne affectée par le Projet (PAP) lors du recensement ;
- ✓ Cas des PAP recensées non payées ;
- ✓ Détournement des fonds prévus pour le payement des opérations d'indemnisation des
- ✓ PAP;
- ✓ Etc.

Les plaintes peuvent être enregistrées par :

- Une boite à plaintes ;
- Cahiers de plainte.
- Appel téléphonique ;
- Envoi d'un SMS au PADEFPT ;
- Courrierélectronique au PADEFPT ;
- Une plainte verbale qui pourra être enregistrée dans le cahier de conciliation ;
- Courrier formel transmis au projet par le biais de la mairie ;
- Appel téléphonique au projet ou au niveau de point focal environnemental et social de la Mairie;

La mise en place de ce mécanisme est sous la responsabilité de l'Équipe de de coordination du PADEFPT qui s'appuie sur les Responsables environnement et social de l'Entreprise exécutant les travaux et la Mission de contrôle et un comité local de gestion des plaintes qui sera mis en place.

Les instances de réception des plaintes et recours proposé sont

Bureau de l'Entreprise des travaux : A ce niveau les personnes désignées pour la réception des plaintes sont l'Environnementaliste et le Conducteur des travaux. Le contact du Conducteur des travaux cel 96 27 52 64.

- Bureau de la Mission de contrôle (MdC). A ce niveau les personnes désignées pour la réception des plaintes sont l'Environnementaliste de la mission de Contrôle et le Chef de mission. Le contact du Chef de mission cel 96 99 63 59 ou 20 75 47 61;
- Bureau de la Mairie de Diffa : A ce niveau l'adjoint au Maire et le Secrétaire General de la Mairie sont désignées pour la réception des plaintes. Le contact du Maire Cel 96 26 19 44;
- Coordination du PADEFPT : Au niveau de la Coordination du PADEFPT, le charge des infrastructures et le Coordonnateur sont charge de la réception des plaintes. Les contacts de la Coordination du PADEFPT:

 O
 B.P :12 831 Niamey Niger

 O
 Adresse téléphonique : (227) 20 73 20 00

dresse mail : padefptbad@yahoo.fr

Numéro de télécopie : (227) 20 72 59 87

Un comité local de gestion des plaintes sera mis en place dans la Mairie de Diffa où les personnes pourront être affectées par les travaux. Ce comité est le troisième niveau chargé de traitement, d'examen, d'enquêter et de donner des résolutions aux différentes plaintes reçues. Le comité local sera composé de quatre (4) personnes à savoir:

- un (1) représentant de la mairie : président,
- un (1) représentant de la population (association des femmes ou association des jeunes).
- un (1) représentant de la société civile (ONG ou religieux).

Un comité de médiation sera mis en place et sera composé du Directeur (ou son représentant) de la Direction de la formation professionnelle de Diffa et un (1) représentant du Chef de Canton de Diffa et un représentant du Chef religieux (Imam) de Diffa.

La procédure de résolution des plaintes comporte six étapes qui sont décrites ci-dessous. Chaque réclamation ou plainte devra passer à travers le processus de résolution

- Réception de la plainte : Une plainte émanant d'un ou plusieurs membres de la communauté peut être reçu au niveau l'une de de chacune des instances énumérées ci-haut.
- ⇒ L'enregistrement des plaintes : la plainte est transmise dans un délai de 24 heures (1jour) au spécialiste en environnement de l'entreprise enregistre toutes les plaintes reçues par l'entreprise quel que soit la porte d'entrée. Celui-ci l'enregistre le même au plus tard dans les 24 heures qui suivent.
- ⇒ Examen de l'admissibilité : Les plaintes doivent faire l'objet d'un examen, d'une analyse et d'une enquête pour en déterminer la validité ; établir clairement quel engagement ou promesse n'a pas été respecté; et décider des mesures à prendre pour y donner suite
- ⇒ Règlement des plaintes : Le traitement des plaintes selon les quatre (4) niveaux d'intervention se présente comme suit :
 - Niveau 1 : entreprise des travaux : Ce niveau de traitement entend le plaignant et délibère dans un délai de deux (2) jours
 - Niveau 2: Mission de contrôle. Lorsque le plaignant ou la plaignante n'a pas trouvé de solution au niveau 1, il remonte au niveau 2 qui est la mission de contrôle en charge de la surveillance des travaux y compris la surveillance environnementale et sociale. Ce niveau de traitement entend le plaignant et délibère dans un délai de trois (3) jours
 - Niveau 3 : Comité local : si le plaignant n'est pas satisfait, la plainte est transférée au comité local qui se réunit dans les 3 jours qui suivent la transmission de la plainte à son niveau. Le comité après avoir entendu le plaignant délibère dans un délai maximum de 10 jours.
 - Niveau 4. Coordination du PADEFPT: une équipe de gestion de plainte composée de cinq (5) personnes à savoir: le Directeur Général des Enseignements et des Formations (DGEF), le Directeur de l'Enseignement et de la Formation Professionnels et Techniques Publics (DEFPT/P, le Coordonnateur du PADEFPT; l'Expert chargé des infrastructures et l'Expert en suivi-évaluation. Cette équipe participe à l'examen des plaintes, aux enquêtes et traitements des plaintes qui n'ont pu être traitées au niveau du comité local. La Coordination PADEFPT dispose d'au plus quatorze (14) jours pour traiter les plaintes enregistrées et informer le plaignant par écrit.
- ⇒ Mise en œuvre de la solution : C'est durant cette étape, que la solution et/ou les mesures correctives seront entreprises. Toutes les parties concernées par la plainte parviennent à un accord et, plus important encore, la

Α

personne plaignante est satisfaite du fait que la plainte a été traitée de façon juste et appropriée et que les mesures qui ont été prises apportent une solution. Le PADEFPT assumera tous les couts financiers des actions requises.

- ⇒ Clôture de la plainte et suivi : une fois la solution acceptée et implantée avec succès la plainte est close. S'il arrive qu'une solution ne soit pas trouvée malgré l'aide du comité de médiation et du médiateur institutionnel et que le plaignant entame des recours juridiques externes au PADEFPT.
- ⇒ Recours au Tribunal : Si le plaignant n'est pas satisfait à l'issu des délibérations des trois (3) niveaux de traitement, il pourra recourir au tribunal de Diffa.

Pour assurer le bon fonctionnement du mécanisme de gestion des plaintes, un budget de neuf millions sept cent vingt mille (9 720 000 f CFA) couvrant la reproduction et diffusion des formulaires ; l'organisation des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation du MGP dans la ville de Diffa ; la formation du comité de gestion des plaintes, la Cérémonie d'installation du Comité local de gestion des plaintes et du Comite de médiation, l'appui au fonctionnement du Comité local de gestion et le Suivi et évaluation du processus de gestion des plaintes.

Rôles et responsabilités de mise en œuvre des mesures

- Ministère de la formation professionnelles : est le donneur d'ordre au profit duquel l'ouvrage est réalisé. Certes, il engage le gouvernement de la République Niger à travers l'UCP du PADEFPT.
- L'Unité de Coordination du projet PADEFPT: est le maître d'ouvrage délégué, pour le compte du Ministère de la formation professionnelle. Elle doit s'assurer d'une part que chaque partie impliquée dans le projet joue efficacement le rôle qui lui est dévolu et d'autre part que les engagements du Niger en matière environnementale et sociale sont effectués.
- Le Ministère en Charge de l'environnement : par l'intermédiaire du Bureau National d'Évaluation Environnementale (BNEE) effectuera le suivi externe de la mise en œuvre du PGES.
- Les autres ministères techniques: les ministères techniques (en charge de la Santee, de l'Hydraulique et de l'Assainissement, l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale) en qualité de membres non permanents du BNEE participeront sur invitation du BNEE, aux missions de surveillance environnementale et de suivi.
- La Mairie : participera, sur invitation du représentant régional du BNEEE aux mission de surveillance environnementale et sociale. De plus, elle jouera un rôle important dans le mécanisme de gestion des plaintes.
- L'Administration du LTD : Elle est l'entité bénéficiaire du projet. L'implication de l'administration du LTD est donc constante tout au long de la durée de vie du projet (planification, conception, construction, exploitation, maintenance). Bien que n'ayant pas actuellement la responsabilité directe de l'exécution projet, elle prendra la relève de la gestion environnementale et sociale de la phase de fonctionnement du projet.
- La Mission de contrôle : En tant qu'Ingénieur conseil du Maitre d'ouvrage, la mission de contrôle assure le suivi de proximité sur le plan technique, environnemental et social.
- L'entreprise adjudicataire : sera chargée de l'exécution physique des travaux sur le terrain dans le respect du PGES.
- L'Association nigérienne des professionnels en études d'impact sur l'environnement (ANPEIE): Cette association
 peut apporter son concours pour la formation et la sensibilisation en matière d'évaluation des impacts
 environnementaux, de la surveillance et du suivi de la mise en œuvre des plans de limitation des impacts sur
 l'environnement.

❖ Cout du PGES

L'évaluation quantitative et chiffrée du PGES comprend le coût de la mise en œuvre des mesures d'atténuation; le budget consacré aux activités de suivi et contrôle de la mise en œuvre du PGES et, le coût de mise en œuvre des actions de renforcement des capacités. Ainsi les coûts globaux du PGES s'élèvent à **Deux Cent Deux Millions Cent Vingt Mille (202 120 000) F CFA**

NB : Les documents d'appel d'offres, de toute activité évaluée dans cette EIES, ne seront pas publiés à moins que les impacts de la phase de construction, les mesures d'atténuation et les clauses EHS n'aient été pleinement pris en compte

SUMMARY

A. Project presentation

As part of the implementation of its programme to modernise and develop vocational and technical education and training (PMD/EFPT), Niger in partnership with the African Development Fund (ADF) has set up the Project to support the Professional and Technical Education and Training Programme, the implementing body of which is the Programme Management Unit under the coordination of the Ministry's General Secretariat for Professional and Technical Education. The construction of the Diffa Technological High School (LTD) is part of this dynamic. The Lyceum will be built on a 165,000 sqm area of land or 16.5 hectares.

The aim of the project is to increase access to quality vocational and technical education and training. This objective will be achieved through the combined effects of the following interventions: (i) the extension/rehabilitation of existing EFPT institutions and the construction of a new EFPT high school; (ii) the acquisition of furniture, equipment and educational materials; (iii) training of trainers and pedagogical inspectors; iv) the introduction of new curricula and the revision of existing curricula; and v) capacity building of the ministry in charge of the EFPT. The project consists of four components: (i) development of training infrastructure; (ii) improved supply and quality of training; iii) institutional capacity building and (iv) supporting the implementation of the project.

The complementary activities subject to the EIES update are presented by component as follows:

- (i) **Development of training infrastructure with activities:** (a) Construction of 1 latrine block, store, 1 sales shop, 1 water drainage system and sanitation; VRD (various network network); (b) supplying and installing glass frames for workshops; (c) the installation of site security devices (lighting, gate, fence wall enhancement and barbed wire) ;(d) sports facilities, (e) construction of 2 boreholes, 1 water tower and distribution network Waste recovery system and (f) acquisition of furniture and equipment (dorms, offices, laboratories and workshops) for various works.
- (ii) **Improved supply and quality of training with activities**:(a) acquisition of furniture and equipment (dorms, offices, laboratories and workshops) for various works, (b) Reproduction and dissemination of materials of curricula sensitive to the genre, (c) acquisition of textbooks and educational works, rolling stock and (d) endowment of kits to young girls.
- (iii) **Strengthening institutional capacity with activities** :(a) Raising awareness and training young people in entrepreneurship and job search techniques, (b) setting up a system of coaching and mentoring by women working in the industrial sectors and (c) maintenance and maintenance of equipment.

Under national regulations and in light of the African Development Bank's (AfDB) Environmental and Social Assessment Procedures (PEES), the Construction Project of the Diffa High School of Technology has been classified as a Category 2, that is, likely to have negative impacts on biophysical and human environments, for which prevention, mitigation or compensation measures must be identified and implemented.

This document is the updated Environmental and Social Impact Study (EIES) report for the implementation of the additional project activities.

The objective of the EIES is to identify and analyze the potential impacts generated by the construction, development and equipment work of the LTD; Recommend mitigation and mitigation measures to update the initial Environmental and Social Management Plan (GSMP) to plan the specific measures that will be incorporated into the implementation of the sub-project to avoid, minimize, mitigate or compensate for the significant potential negative impacts that will result from the implementation of the activities, consistent with the environmental and social issues identified for all phases (preparation, execution, operation).

B. Analysis of the initial state of the site and the area of influence of the project

On the administrative level, the project is located in the urban commune of Diffa, the department and region of the same name. This commune is located in the extreme south-east of Niger on National Highway No. 1, 1360 km from Niamey. It extends over a radius of 20 km on either side of the urban centre with an estimated area of 108 km2. It has 21 villages and 6 neighbourhoods. The Commune borders the east and north with the Rural Municipality of Gueskerou and to the west with that of Chetimari. To the south it is limited by the Federal Republic of Nigeria for more than 20 km, the border being materialized by the Komadougou Yobe River.

The Project's area of intervention belongs to the Sahelian climate where two (2) main seasons can be distinguished according to the rainfall criterion: a long dry and cold season and a dry and warm season. The Zone is between the 100 and 400 mm isohyets, and temperatures range from 10-15 degrees Celsius (Cold Dry Season) to 40-45 degrees Celsius (dry and hot season).

At the level of the study area, the soils encountered are argilo-sandy hydromorphic along the Komadougou and on its banks, sandy clay north of the RN1 of medium fertility and argilo-limonous of good fertility in the meanders of the Komadougou and around the ponds.

The relief of the study area is on the whole flat. However, there are a few low-lying plains.

The surface water resources of the study area consist of the Komadougou Yobe and a string of temporary, semi-permanent and permanent ponds located in the southern part.

Groundwater resources are contained in the following water tables:

✓ The shallow Manga water table (25 to 40 m) used for traditional wells, drilling;

- ✓ The fossil-based Pliocene slick, which is about 250 to 400 meters deep used for artesian drilling; the deep slick is currently only developed in Nigeria and;
- ✓ the alluvial water table of the Komadougou which spreads from the bed to the banks whose water level is around 4 and 6 meters.

The project is located in the urban commune of Diffa, the department and region of the same name. This commune is located in the extreme south-east of Niger on National Highway No. 1, 1360 km from Niamey. It extends over a radius of 20 km on either side of the urban centre with an estimated area of 108 km2. It has 21 villages and 6 neighbourhoods. The Commune borders the east and north with the Rural Municipality of Gueskerou and to the west with that of Chetimari. To the south it is limited by the Federal Republic of Nigeria for more than 20 km, the border being materialized by the Komadougou Yobe River.

The total population of the project study area (diffa city and its 21 associated administrative villages) was estimated at 155,211 inhabitants in 2012, of which 77936 were men (50.21%) and 77275 women (49.79) (RGPH, 2012), mainly composed of the Kanouri, Peuhls and Hausa ethnic groups.

Agriculture is the main activity for the majority of household heads in the study area. There is a significant diversity of production systems according to the edpho-climate characteristics: subsistence agriculture using traditional farming methods; intensive agriculture along the komadougou where arable land is rich. The main speculations cultivated are: millet, sorghum, cowpea, peanut, rice and sorrel. Access to the land in the area is done in the following ways: inheritance, loan, rental and purchase. Inheritance and lending are by far the most common; buying and renting are rarely encountered.

Livestock farming is one of the main economic activities of the Commune. Apart from the rare cases of a sting, the production system is essentially extensive. Most household herds are entrusted to shepherds who are often paid through the enjoyment of animal by-products (milk, butter, etc.) and live mainly outside the communal territory, especially in the North.

In the area of human health, the health situation of the population does not present endemic diseases specific to the area. Excluding malaria cases (67.04%) The 2012 Annual Report, DRSP Diffa, acute respiratory infections and diarrhoea that are general in the country, it is mainly the nutritional problem of children and mothers (2.5%), and STIs/HIV/AIDS (1.7% against 0.70% nationally) that are a concern in the study area. The health coverage rate in late May 2013 in the department of Diffa is 34%.

The main issues identified in the project's area of influence are the following:

- preserving air quality and fighting dust;
- preservation of vegetation cover and small fauna;
- preserving the flow of stormwater;
- protection and safety of students, staff and populations during the work and during the operational phase;
- pollution of the surrounding environment by work waste and during the operating phase of the LTD.

C. Political, legal and institutional framework for project implementation

National Environmental Policy framework and legislation

In Niger, environmental protection, essential for sustainable development, is a priority of the government, which has expressed it in several legislative and regulatory laws, but also through policies and programmes. As part of the policies and programmes, we can remember:

- ✓ National Environmental Plan for Sustainable Development (PNEDD) which relies on environmental assessment as a tool for integrating the environment into projects and programmes;
- The Economic and Social Development Plan (PDES 2012-2015) whose strategic environmental guidelines are to preserve and manage environmental resources in a sustainable manner, by reversing trends in their degradation and strengthening measures to adapt to the negative effects of climate change;
- ✓ The Land Development Policy: Law No. 2001-32 of December 31, 2001, under the direction of the Policy, should define the tools for occupying and managing space, in particular, the Regional Land Development Scheme and the Zone Scheme.

Environmental protection is one of the key dimensions of sustainable development and therefore one of the concerns and priorities highlighted by Niger's core texts. This has been reflected in the development of a number of policy and legal instruments for environmental protection, including:

- Several international conventions have been ratified by Niger (the principles of EIES, the management and protection of the environment and safety at work):
- Legislation and regulations in force in Niger, which are necessary to implement and comply with projects and programmes, including:
 - o the constitution of 25 November 2010, article 35, stipulates that "every person has the right to a healthy environment;
 - o the 2018-28 law of 14 May 2018 defining the principles of environmental assessment in Niger;
 - (o) Act 98-056 of 29 December 1998, which set out the framework law on environmental management;
 - o Ordinance No. 2010-09 of April 1, 2010 with water code;

- o Decree No.2017-355/PRN/MH/A of 09 May 2017 adopting the Water, Hygiene and Sanitation SectorAlProgramme document (PROSEHA 2016 2030);
- o the 2012-45 Labour Code Act 2012 in the Republic of Niger;
- o Ordinance 93-13 of 2 March 1993 establishing the Code of Public Hygiene;
- o The Decree 2019-27 of 11 January 2019 on the terms of the 2018-28 act of 14 May, determining the fundamental principles of environmental assessment in Niger;
- o Decree 140 /MSP/LCE/DGSP/DS/DH of 27 September 2004 setting standards for waste discharges into the natural environment.

The implementation of the policy of protection, management and enhancement of the environment in Niger is the responsibility of a multitude of actors whose Ministry in charge of the Environment is the leader of public institutions through its decentralized services.

Institutional framework for projectimplementation

At the institutional level, several categories of actors are directly involved in the implementation of this project including: (i) the Ministry of Environment, Urban Salubrity and Sustainable Development through the BNEE for environmental and social monitoring and monitoring of the work; the Ministry of Professional and Technical Teaching through the General Secretariat and the Regional Directorate of Professional and Technical Education in Diffa as owner; The Ministry of Public Health through the DPHP as a participant in environmental and social monitoring missions; The Ministry of Mines for granting permission to operate quarries and loans; Ministry of Employment, Labour and Social Protection (MET/PS) for compliance with labour laws; Diffa Town Hall, which must be involved as a community receiving the investment; and Civil Society Organisations (such as ANPEIE) to which environmental training and awareness can be entrusted.

D. Potential Impacts of the Project

The general approach used to identify and assess the importance of impacts on the environment is based on detailed descriptions of the project and the environment, stakeholder consultation and lessons learned from similar projects. Impact analysis revealed both negative and positive impacts:

Positive environmental and social impacts of the project :

- Increased access to education through the construction of the LTD;
- Improved living conditions;
- Significant reduction in the prevalence of waterborne diseases as a result of drilling for drinking water supplies;
- Temporary jobs 400 workers among the urban and peri-urban population through high-intensity labour work (HIMO);
- Increased incomes of women in catering activities, from small business to daily food 200 workers on construction sites;
- Recruitment of subcontracting companies for certain construction work, tree pruning, tree replanting, site waste management;
- Recruitment of subcontracting companies for drilling work for

Negative environmental and social impacts of the project

On the other hand, the significant negative environmental and social impacts identified in the construction of the LTD are : $\frac{1}{2} \left(\frac{1}{2} \right) = \frac{1}{2} \left(\frac{1}{2} \right) \left(\frac{1}{2}$

Receivers Impacts	Impact-affectedactivities	Impacts
	Preparation/construction phase	
Air	Opening and clearing work in work areasHow construction machinery works	 Disruption of air quality due to the emission of dust and exhaust from construction equipment
Ground	 Excavation work and foundations, Construction waste production, poor solid and liquid waste collection and management systems, Accidental spill of petroleum products 	 Destabilization of land Soil compaction Erosion of the soil Soil contamination/pollution
Landscape	 Presence of high-powered machines, The excavation of the land, the absence of vegetation, Temporary deposits of building materials 	Changing the visual aspect of the site
Water	Accidental oil spillLiquid waste discharges	Risk of contamination of surface water tables
Vegetation/fauna	Site preparation and clearing work	 Deforestation and loss of Plant resources Habitat loss for avifauna.
Health	Dust emissions	 Risks of respiratory diseases. Risk of spread STIS/MST/HIV AIDS
Security	Presence of construction site staff	Risks of injury and accidentsRisks of conflict between coastal populations and workers
Land	Construction work	Permanent expropriation of cropland
	Operating phase	
Air	 Operating the workshops How the generator works Incineration of waste 	Air pollution
Soil/Water	Production of miscellaneous waste related to the operation of the city	Soil and water pollution
	 Discharges of domestic wastewater discharges, oil leaks, machine maintenance discharges and other hazardous waste. 	Risk of surface slick contamination
Health	 Cohabitation between riverside populations, students, teachers and, staff employed 	Increased frequency of STDs, including HIV/Sia
Security	TP at the workshops and laboratories level	Fire hazardsOccupational disease risks

E. Consultations conducted

The role of public consultations (i) is to inform coastal residents about the project and the impacts it is likely to generate, (ii) to gather their opinions and considerations on the project and their suggestions for integration into the EIES.

Thus, in addition to the first consultations held in 2014, the Consultant in charge of updating the report organised meetings with the relevant stakeholders (Parents' Association, the administration of the LTD, the faculty of the LTD and the students, the Town of Diffa and the Prefect) from 26 to 1 April 2020. These various meetings with key stakeholders provided their perceptions, concerns and fears, as well as their relevant suggestions and recommendations.

At the end of these consultations, it is concluded that all stakeholders welcomed the project's arrival in the city of Diffa. They unanimously stressed the structuring nature of the project, which is an important element in improving the training of young people in the Diffa region and beyond, young people from Niger and why not from the sub-region. Parents of students and students themselves expressed the wish to see the work finished as soon as possible and to start studying in very good conditions.

Despite the importance of the project, the actors did not fail to raise some concerns (concerns about the ability to regenerate vegetation; concerns about cohabitation between implementation actors and local populations by alluding to the proliferation of shops at the front of the Lycee; concern about cohabitation between girls and boys that could lead to slippage); suggestions and recommendations for a good integration of the project into its environment. In addition, other general issues were raised during the consultations and these relate to the need to optimise employment opportunities and support for improving the living environment of the municipality of Diffa, particularly in the area of roads and sanitation.

In addition, the Mayor of the Municipality of Diffa insisted on planting trees in the Lyceum's compound in order to compensate for the trees felled during construction. The species to be planted must be fruit trees. These recommendations were taken into account in the report.

F. Environmental and Social Management Plan

The overall consideration of the environmental and social issues in the project area requires the implementation of specific measures proposed in the Environmental and Social Management Plan (ESMP).

Impact and risk management measures

Measures to mitigate the negative effects of the project as a whole and preserve the elements of the biological environment are as follows:

- Measures to preserve air quality during construction
 - o Limit the speed of trucks on site:
 - o Proper adjustment and maintenance of machinery and equipment;
 - o Require mandatory coverage of trucks transporting materials by tarpaulins;
 - o Water work surfaces;
 - o Maintaining machinery and vehicles (change of filtering elements, technical visits) to ensure good working condition.
- Measures to reduce impacts on the ground during the work phase
 - o the stabilization of bare land at the end of the work;
 - o the incorporation of environmental technical clauses in companies' specifications for cleanliness, collection and disposal of waste on construction sites;
 - o the establishment of an adequate system for collecting and disposing of site waste;
 - o Raising awareness of drivers of machinery and equipment (Movement Control)
 - o Ensure the collection, disposal and disposal of construction waste
 - \circ o Empty and maintain equipment off-site (at gas stations).
- Measures to mitigate impacts on water resources in the works phase
 - Put in place an adequate system for collecting, storing and disposing of solid and liquid waste from the site;
 - o Ensure ecological management of site waste (solid and liquid);
 - o Raise awareness among construction staff on site waste management;
 - Setting up toilets on the site of the work for construction workers
- Measures on vegetation and wildlife in the works phase
 - Inform water and forest services to ensure that the site is cleaned up in compliance with current regulations;
 - Seize forest services to get permission in case of inevitable cuts
 - Limit as much as possible the direct destruction of vegetation in the right-of-way of the site,
 - Make clearing plantations in relation to the water and forest services of the area;
 - Make landscaping on site;
 - Raising awareness and controlling workers on the protection and respect of local wildlife;
- Health measures in the works phase

- Emergency response procedures in the event of an accident;
- Evacuation procedures in case of serious injury in a hospital with a satisfactory technical tray in Diffa;
- Employee monitoring measures: medical examination of hiring, medical visit;
- Systematic employee awareness program on good hygiene practices;
- Regular monitoring of the potability of water supplied to workers;
- Monitoring of hygiene conditions at the level of shops (authorized) providing the sale of food to employees (hygiene of staff, health of the place, storage of fresh produce) and the use of drinking water;
- StIS and HIV/AIDS employee awareness program and provision of protective measures.

Security measures

- Comply with health and safety regulations during construction work;
- o Organize periodic training and awareness-raising activities for workers on occupational health and safety;
- Avoid off-size loads when transporting materials
- Train operators/drivers to drive safely
- Have first aid equipment at each site;
- o Raise awareness among drivers of construction vehicles
- Delineate the work area.
- Control access to the site.
- Providing personal protective equipment to workers: outfits
- Work shoes, safety shoes, noise-cancelling helmets, construction helmets,
- Protection, dust mask and safety harness for work at heights.
- o To raise awareness among workers and residents about the associated risks: display of
- o Safety guidelines, awareness sessions before taking up a workstation.
- Implement specific occupational health and safety measures that can be presented in a Hygiene/Safety Plan. These measures should include the use of Personal Protection Equipment (PPE) by employees, hygiene-safety training, on-site display and monitoring, preventive and restrictive project-related measures;
- Focus on recruiting local labour to avoid the risk of conflict.

Measures on the Biophysical environment in operation

- Designing good ventilation of buildings
- o Optimizing the orientation of buildings in relation to the sun
- Daily cleaning of buildings
- Waste collection and management
- o Provide the right surface technicians with PPE
- Use standard-compliant fixed and portable machines (e.g., use of machines with protective screens);
- Educate workers about controlling polluting emissions at source;
- Avoid burning waste (e.g. PVC sachets) that can produce toxic gases:
- o Limitingenergyconsumption.

• Measures to prevent the risk of pollution from the waste generated by the city

- Install waste recycling bins at waste sources;
- Set collection points and equip them with containers;
- o Build a waste room of sufficient size, accessible to facilitate the approach of a waste disposal truck;
- Encourage the separation of recyclable materials where waste is generated, to prevent collection points from becoming sorting points for waste pickers;
- Set up a regular collection program, ensuring sufficient collection frequency to avoid the accumulation of garbage;
- Establish a sewage collection system connected to septic tanks;
- Regularly curing and maintaining wastewater systems;
- Set up a selective collection system;
- Install enough garbage cans in storage facilities
- o Regularly remove the garbage cans (in management or at the company)
- Educate all users about ecological solid waste management
- Accompanying the institution to set up a sustainable waste management system in situ
- Entrusting the disposal of solid waste to local craftsmen.

Healthmeasures

- The organisation of information, STI and HIV/AIDS awareness sessions:
- Focus on recruiting local unskilled staff and/or employees to avoid the risk of STD/AIDS spread;
- The use of Individual Protection Equipment (EPI) by learners at the laboratory and workshop level (dust masks, gloves, boots, etc.)

b) Safetymeasures

- The organization of information, awareness and training sessions on occupational health, hygiene, and safety;
- The development, display of safety instructions;
- the installation of fire valves, detection and alarm systems;
- Strict adherence to safety guidelines (mandatory port of PPE, prohibition of the use of non-isolated tools...).

Specific EHS clauses to be included in work contracts

Given the nature of the work planned for the construction project of the Diffa High School of Technology, Environmental and Social Clauses are proposed to be included in the DAO:

- Compliance with administrative and regulatory environmental procedures
- Establish and submit to the approval of the Prime Contractor and the Owner an Environmental and Social Management Plan (PGES) for the site
- The Contractor must provide the Master of Works (and PADEFPT, the Beneficiaries) with a plan for the organisation of the site and a plan for the installation of the site
- Developing an internal regulation, or code of conduct, should specifically mention safety rules, prohibit alcohol
 consumption during working hours, use of firewood, prohibit or prevent gender-based violence, educate staff about
 the dangers of STDs (HIV/AIDS),
- Develop a plan for the storage and use of potentially polluting and/or hazardous substances
- Develop a plan for cutting and clearing and cutting trees. The extracted stumps and products will be evacuated and
 destroyed but, under no circumstances, incorporated into the embankment. The vegetable soil, previously stripped
 and stored, will be reused as a cover and re-vegetated.
- The contractor will be careful to limit the use of noisy devices to the bare minimum and will stop those who do not serve (compressor for example). Noise disturbances (from machinery, heavy vehicles,...) in the vicinity of homes and other public establishments, except in emergencies, will be prohibited from 7 p.m. to 8 a.m. as well as on Sundays and public holidays.
- The Contractor must submit a Waste Management Plan (included in the PGES). This targeted plan (PGD) will define the mode and means to be implemented for the collection, storage of transport and management of this waste. This plan will be based on the principle 3RVE: Reduce at source, Reuse, Recycle, Value, Eliminate.
- The Entrepreneur must do his business of recruiting staff and workers, national or non-domestic, as well as their remuneration, accommodation, refuelling and transport in strict compliance with the regulations in force by complying, in particular, with labour regulations (including working hours and rest days), social regulations and all applicable regulations.
- The Contractor will ensure that all permanent or temporary employees of the site will be trained on the procedures and requirements following these environmental and social clauses. The training to be provided will consist of a presentation of the project and safety instructions to be followed on the site (importance of wearing individual protections, rules of movement, alcohol abstinence,...) and health at work and in daily life (prevention of STDs and in particular HIV/AIDS, prevention of malaria, prevention of fecal peril, techniques of carrying heavy loads...), to the law of work, to the regulation of the company.
- The Contractor is required to take all order and safety measures to prevent accidents and health attacks, both for own staff, for subcontractors and third parties..

Capacity building

Not all actors are always at the same level of impregnation and appreciation of environmental and social issues, opportunities and challenges related to the environmental management of the LTD construction project and do not always have the capacity to comply with different national environmental and social management regulations. In order for the effective and real consideration of environmental and social management in the implementation of the project, a programme will be put in place to strengthen the capacity of the actors responsible for monitoring and monitoring the implementation of the PGES. The training will focus on the following topics:

- ⇒ Monitoring and monitoring the implementation of the GSP project: effective implementation of the GSP and the achievement of the objectives of this ISE requires strengthening the technical capacity of the actors who will be in charge of environmental management. These actors are responsible for implementing the measures contained in the PGES, monitoring and monitoring mitigation measures. These various actors include the agents of MESUDD (BNEE/DEESE), Diffa City Council, PADEFPT, NGOs.
- ⇒ Training on occupational health and safety related to the workshops of mechanics, carpentry and plumbing of craftsmen in the urban commune of Diffa;

- ⇒ Training in planning, management and environmental and social monitoring: the aim will be to strengthen the technical capacity of the BNEE's service managers in the field of environmental and social management, the monitoring/assessment of the implementation of the EMPP. To these central-level players, it is necessary to add local technical services, construction companies and control missions and the City of Diffa. This training will be in the form of a workshop to get each other to take ownership of their roles and responsibilities in the implementation of the PGES.
- ⇒ Information and awareness/training of the LTD administration and other stakeholders on waste management, complaint management, vulnerability factors such as STIs and HIV/AIDS in schools, accident risk, health and safety hygiene; Etc. Operationally, these information and awareness sessions will be organized in the form of a workshop. Local authorities (Mairie) will have to be relays to the population to inform them and raise awareness about the project's issues.

Environmental and social risks management

The environmental and social risks identified in the project and the preventive measures are

Project phase	Risk- edactivities	Relatedrisks	Risk assessment	Preventive or mitigation measures
Preparatory phase	Prepare the ground and clear the land;	Accidents, injuries and/or loss of life	Medium	 To educate workers, train them in the proper use of the machines, Pre-recognition of areas of activity before any operation, Training and awareness-raising of drivers, implementation operations officers, Developing and implementing specific health and safety guidelines. Provide appropriate personal protective equipment (PPE) Make a first aid medical kit available on the job site; Show the code of conduct on the job site
on the ground.		Accidents, injuries and/or loss of life, noises,	Medium	 Raisingawarenessamongworkers, Equippingworkerswithappropriate PPE Make a first aid medical kit available on the job site
	Recruitment of the workforce.	Gender-based violence and/or complaints by the dissatisfied,	Medium	 Preferred to the local workforce through a transparent and informed recruitment process, Make the complaint management mechanism developed by the project functional; Working with a dedicated NGO to manage VBG complaints
	Transportation of materials needed to carry out work on the project site;	 Accidents, injuries and/or loss of life, Trouble with the tranquillity of the residents, Disruption of road services 	Medium	 Prepare a health and safety health plan on the site, which will take into account workers and passers-by and communities in the vicinity of the project area. Develop a code of conduct that must be known and signed
Construction phase	Handling materials and storing in the depot.	Accidents, injuries and/or loss of life, Disturbance of the tranquillity of the residents, disruption of road services	Medium	by each worker, and display on the site. Put safety signals on, mark the work area
	Work of maconnerie	Risks associated with the construction of premises: falls from height, falling objects, injury by work tools Risks associated with the installation of various utility equipment (water, electricity,	Medium	 Closing or marking construction sites, Development and implementation of safety guidelines, Training of safety and environmental workers, including safety induction for any new worker, Acquisition of suitable work equipment, Use of collective and individual protective equipment.

		firefighting devices, etc.).		
	Tracing to pass the boundary fence of the site and where the foundation will be placed	Dispute of the residents	Medium	 The area of intervention of excavation equipment, and the prohibition of falling into the trench. Staff in dust-breathing masks, Raising awareness among workers, equipping workers with personal protective equipment, Use lessnoisydevices
	Digging (clearing) for foundation;	 Accidents, injuries and/or loss of life Disturbance of the tranquillity of the residents, disruption of road services 	Major	 Available a first aid medical kit on the job site Consultation/Awareness Information and awareness of staff on hazards and measures to prevent the risks of damage to the damage to the trench, the risk of falling from the object and the risk of falling objects and injury by working tools,
	paths by which	Accidents, injuries and/or loss of life, a disturbance of the tranquillity of the residents,	Medium	 Endowment and wearing noise-cancelling devices (hearing plugs or noise-cancelling headphones) if the noise level reaches 85 dB(A). Providing emergency and first aid.
	Waste accumulation	Air pollution, risk to human health	Medium	 Develop a waste management plan that takes into account the nature of the waste, the collection and transport channel to the final destination; Raise awareness among workers and local residents about the management of different waste
	Labour flow	Gender-based violence and/or complaints by dissatisfied	Medium	 Focus on the local workforce through a transparent and informed recruitment process, Making the complaints management mechanism developed by the project functional;
	Traffic of maintenance vehicles	Disturbance of the tranquillity of the residents	Low	Periodic installation of technical visits to the machines
How the Lyceeworks	Generating household waste and laboratories	Waste accumulation Pollution and health risks	Medium	 Propose a waste management plan that LTD managers will need to consider in maintaining safety in and around the site

The implementation of environmental and social monitoring will require the mobilization of several actors whose main actors are the Control Mission (MC) recruited by the UCP of PADEEFPT, the National Environmental Assessment Office (BNEE). The organisational framework for the efficient implementation of environmental and social management measures is as follows: the company carrying out the work ensures the implementation of all environmental and social measures via its site PGES, the Monitoring Mission which is the continuation of the administration (PADEFPT) validates the PGES of construction work developed by the company carrying out the work and monitors the application of said PGES, ; the BNEE will supervise the PGES to ensure compliance with the environmental and social measures contained in the IES and the PGES of the site.

Receivers Impacts	Impact-affectedactivities	Impacts	Mitigation measures	Enforcement managers	Control actors	Monitoring settings	Frequency of surveillance
Air	Opening and clearing work in work areas Movement and operation of construction machinery	Disruption of air quality due to the emission of dust and exhaust from construction equipment	Limiting the speed of trucks on the job site; Maintaining engines of machinery and vehicles in good working order	Award- winning company of the work	Control mission (CM)	Watering frequency State of dust source surfaces	1 time per quarter over the 20 months of the project's execution period
Soil	Excavation work and foundations, Construction waste production, poor solid and liquid waste collection and management systems, Accidental spill of petroleum products	Destabilization and/or landslide Soil contamination/pollution	Stabilization of bare land at the end of the work; Establishing an adequate system for collecting and disposing of construction waste;	Award- winning company of the work	СМ	Level of stabilization of disfigured areas Waste bins at the site Traffic corridor number at the site	1 time per quarter over the 20 months of the project's execution period
Landscape	Presence of high-powered machines, The excavation of the land, the absence of vegetation, Temporary deposits of building materials	Changing the visual aspect of the site	Flatten disfigured areas; Re-vegetation plantations in order to promote the recapture of ecological balance; Removal of site facilities no longer useful at the end of the work;	Award- winning company of the work	СМ	Level of stabilization of disfigured areas Presence or lack of non-useful structures on the site Number of plants planted	1 time per quarter over the 20 months of the project's execution period

Receivers Impacts	Impact-affectedactivities	Impacts	Mitigation measures	Enforcement managers	Control actors	Monitoring settings	Frequency of surveillance
Water	Accidental oil spill Liquid waste discharges	Risk of contamination of surface water tables	Proper system for collecting and disposing of solid and liquid waste from construction sites;	Award- winning company of the work	CM)/BNEE DFP/T	Presence of waste bins on the site Number of watertight areas on site	1 time per quarter over the 20 months of the project's execution period
	Site preparation and clearing work	Deforestation and loss of plant resources Habitat loss for avifauna.	Inform Water and Forest Services to ensure that the site is cleaned up in compliance with current regulations; To minimize the direct destruction of vegetation in the site's right-of-way, Avoid non-essential noise emissions that can disturb the tranquillity of wildlife	Award- winning company of the work	CM/Directions des Eaux et Forets	Finding on the conduct of vegetation deforestation on the site	1 time per quarter over the 20 months of the project's execution period
Vegetation/fauna			Train and educate staff on respect for the environment; Raising awareness and controlling workers on the protection and respect of local wildlife;	Award- winning company of the work NGO provider	СМ	Number of people trained	1 time per quarter over the 20 months of the project's execution period
			Clearing plantations: urban road plantations and green belts	Award- winning company of the work NGO provider	CM/Direction des Eaux et Forêts	Number of plants planned and planted	1 time per quarter over the 20 months of the project's execution period and once for the receipt of the plantations

Receivers Impacts	Impact-affectedactivities	Impacts	Mitigation measures	Enforcement managers	Control actors	Monitoring settings	Frequency of surveillance
Health	Dust emissions Presence of construction site staff	Risks of respiratory diseases. Risk of spread STIS/MST/HIV AIDS	Endowment of construction workers in personal protective equipment (boots, masks, gloves) Providing a pharmacy box on the site Sexually Transmitted Disease Information and Awareness Campaigns	Award- winning company of the work NGO provider	СМ	Number of HIV/AIDS awareness sessions organized	1 time per quarter over the 20 months of the project's execution period
Security	Construction work Recruitment of local labour	Risks of injury and accidents Risks of conflict between coastal populations and workers	Training and awareness of workers on occupational health and safety; Compliance with health and safety regulations during construction work; Implementation of specific occupational health and safety measures Prioritizing riverside communities in the recruitment of labour	Award- winning company of the work NGO provider	СМ	Number of accidents and/or sick people registered Number of trained people Number of conflicts recorded	1 time per quarter over the 20 months of the project's execution period
Land	Construction work	Permanent expropriation of cropland	Census of landowners; Loss rating Setting up a compensation committee; Compensation for landowners	Promoter	CM/BNEE/PADEFPT Management Unit	Area of expropriated farmland Number of expropriated and compensated people	1 time Beforeworkbegins

Unlike the environmental and social monitoring that takes place during the work, environmental monitoring takes place during the two phases, namely the construction phase and the operating phase. It is carried out by the National Environmental Assessment Office (BNEE).

Middle	Biophysical and human components	Impacts	Follow-up actions	Trackingindicators	Frequency	Responsibility
Biophysics	Soil/Water	Soil and water contamination by waste discharge	Tracking waste management (solid and liquid)	Presence of waste bins, Presence of watertight areas at the level of hydrocarbon and oil handling services, Number of formalized waste disposal contracts Frequency of recovery Trace of oil-related pollution	Once during the work and, during the entire life of the project	BNEE, Directorate of Education and Technical and Vocational Training, DR Environ Diffa DRSP/Diffa,
	Vegetation	Vegetationfelling	Clearing plants for green belt and urban roads	Number of plants planted, Number of hectares planted, Km of urban road planted success rate	1 time per over 2 years	BNEE- Directorate of Education and Technical and Vocational Training, Dr. Envir Diffa
Human	Health, safety, lifestyles and social values	Risks of work-related accidents Risks of spread of ISTVIH/AIDS Risks of moral degradation	Tracking personal protective equipment Tracking work-related accidents Conflict tracking Tracking information campaigns on STIs/HIV AIDS	Presence of PPE Number of recorded work- related accidents, Number of health, hygiene, and safety and HIV/AIDS awareness days organized Presence of PPE at workshop level Number of security posters placed	1 time per over 3 years Three times	BNEE- Life framework management, Directorate of Education and Technical and Vocational Training

**	Environmental and social manager	nent plan (ESMP) matrix	(
The	ESMP	matrix	is	as	follows:

Phases	Receivers Impacts	Impact- affectedactivities	Impacts	Mitigation measures	Implementationperiod	Enforcement managers	Implementationindicators	Implementationcost
	Air	Opening and clearing work in work areas Movement and operation of construction machinery	Disruption of air quality due to the emission of dust and exhaust from construction equipment		Regularlyduring the work	Award- winning company of the work	Watering frequency State of dust source surfaces	PM
Pre-construction - Construction	Soli	Excavation work and foundations, Construction waste production, poor solid and liquid waste collection and management systems, Accidentalspill of petroleumproducts	Destabilization and/or landslide Soil compaction Erosion of the soil Soil contamination/pollution	 ✓ stabilizing bare land at the end of the work; ✓ The incorporation of environmental technical clauses in companies' specifications for cleanliness, waste collection and disposal on construction sites; ✓ Establishing an adequate system for collecting and disposing of site waste; ✓ Raising awareness among drivers of machinery and equipment (Movement control) ✓ Ensure the collection, disposal and disposal of construction waste ✓ Empty and maintain equipment off-site (at gas stations). 	During the work	Award- winning company of the work	Level of stabilization of disfigured areas Waste bins at the site Traffic corridor number at the site	PM

Phases	Receivers Impacts	Impact- affectedactivities	Impacts	Mitigation measures	Implementationperiod	Enforcement managers	Implementationindicators	Implementationcost
	Landscap	Presence of high- powered machines, The excavation of the land, the absence of vegetation, Temporarydeposits of building materials	Changing the visual aspect of the site	 ✓ Changing the visual aspect of the site ✓ Levelling work will be carried out later to smooth out disfigured areas; ✓ Control the storage of materials, the parking and movement of work equipment ✓ Ensure the collection, disposal and disposal of solid waste and waste ✓ Proceed to regale the premises after the work ✓ Tree-planting (re-vegetation) actions will be carried out quickly in order to promote the recovery of ecological balance; ✓ The immediate removal of all construction sites that are no longer 	During and at the end of the work	Award-winning company of the work Provider	Level of stabilization of disfigured areas Presence or lack of non- useful structures on the site Number of plants planted	PM
	/egetation/fauna Water Land	Accidental oil spill Liquid waste discharges Site preparation and clearing work	Risk of contamination of surface water tables Deforestation and loss of plant resources Habitat loss for avifauna.	useful at the end of the work ✓ Put in place an adequate system for collecting, storing and disposing of solid and liquid waste from the site; ✓ Ensure ecological management of construction waste (solid and liquid); ✓ Raising awareness among construction staff on site waste management; ✓ Setting up toilets on the site of the work for construction workers ✓ Inform the Water and Forest Services to ensure that the site is cleaned up in the following regulations;	During the work During the work	Award-winning company of the work Provider Award-winning company of the work	Presence of waste bins on the site Number of watertight areas on site Finding on the conduct of vegetation deforestation on the site	PM
	Vegetati			✓ Sixteen the forest services to get				

Phases	Receivers Impacts	Impact- affectedactivities	Impacts	Mitigation measures	Implementationperiod	Enforcement managers	Implementationindicators	Implementationcost
	Impacts	affectedactivities		permission in case of inevitable cuts ✓ Limit the direct destruction of vegetation in the site's right-of-way as much as possible, ✓ Avoid non-essential noise emissions that can disturb the tranquillity of wildlife ✓ Raising awareness and monitoring of workers on the protection and respect of local wildlife; ✓ Make landscaping on site; ✓ Making clearing plantations: these are urban road plantations and green belts. ✓ o plantations for urban roads on 5200 m. A provision of 1500 plants is needed ✓ Green belt plantings along the	During and after the work	Award-winning company of the work	Number of people trained Number of plants planned and planted	1 500 000 7 500 000 8 500 000
				LTD wall. A supply of 1,700 plants is planned\$.				

Phases	Receivers Impacts	Impact- affectedactivities	Impacts	Mitigation measures	Implementationperiod	Enforcement managers	Implementationindicators	Implementationcost
	Health	Dust emissions Presence of construction site staff	Risks of respiratory diseases. Risk of spread STIS/MST/HIV AIDS	 ✓ Equipping construction workers with personal protective equipment (boots, masks, gloves; ✓ Set up a pharmacy box on the site; ✓ Organize information, awareness and training sessions (health, hygiene, HIV/AIDS, etc.) to protect the health of employees and community members by using health centres in the project area (Diffa ISC); ✓ Provide PPE (noise-cancelling helmets) to staff at noisy stations and require them to be carried ✓ Use visual alarms instead of audible alarms ✓ Avoid working during off-duty hours and beyond the agreed hours (timetables ✓ work) and at night ✓ Use construction equipment with noise-limiting systems ✓ Ensure regular maintenance of motorized vehicles 	During the work	Award- winning company of the work NGO provider	Number of awareness sessions on HIV/AIDS STIs organized	3 000 000

Phases	Receivers Impacts	Impact- affectedactivities	Impacts	Mitigation measures	Implementationperiod	Enforcement managers	Implementationindicators	Implementationcost
	impacts	Construction work Recruitment of local labour	Risks of injury and accidents Risks of conflict between coastal populations and workers	 ✓ Comply with health and safety regulations during construction work; ✓ Organize periodic training and awareness-raising activities for workers on occupational health and safety; ✓ Avoid off-size loads when transporting materials ✓ Training operators/drivers to drive safely ✓ Recruit an HSE manager for each site; ✓ Have first aid equipment at each site; ✓ Systematize medical visits and a health check at the end of the work ✓ Raising awareness among drivers of construction vehicles ✓ Delineate the work area. ✓ Control access to the site. ✓ Making personal protective equipment available to workers: outfits ✓ workwear, safety shoes, noise-cancelling helmets, construction helmets, ✓ Protection, dust mask and safety harness for work at heights. ✓ Raising awareness among workers and residents about the associated risks: ✓ Safety instructions, awareness sessions before taking up a workstation. ✓ Implement specific occupational health and safety measures that can be presented in a Hygiene/Safety Plan. These measures should include the use of Personal Protection Equipment (PPE) by 	During the work	Award- winning company of the work NGO provider	Number of accidents and/or registered sick people Number of trained people Number of conflicts recorded	1,500,000 (training - Occupational Health and Safety Awareness)

Phases	Receivers Impacts	Impact- affectedactivities	Impacts	Mitigation measures	Implementationperiod	Enforcement managers	Implementationindicators	Implementationcost
	and	Construction work	Permanent expropriation of cropland	 ✓ Maintain the site's intended right of way to minimize relocation ✓ Informing and raising awareness of the people living on the shore ✓ Raisingawarenessamong construction staff ✓ Organize information missions before the construction sites are set up to inform all stakeholders about the construction of the works; ✓ Identifyinglandowners; ✓ Assesslosses; ✓ Set up a compensation committee in accordance with the existing legislation; ✓ Compensate landowners in accordance with the provisions of the 2008-37 Law on Expropriation on the ground. It is a conditionality of the financing of this project; ✓ Ensure the involvement of local communities and administrative authorities ✓ Putting in place a mechanism for conflict prevention and 	Beforeworkbegins	Promoter	Area of expropriated farmland Number of expropriated and compensated people	99 000 000
	La			management				

Phases	Receivers Impacts	Impact- affectedactivities	Impacts	Mitigation measures	Implementationperiod	Enforcement managers	Implementationindicators	Implementationcost
	Air	Operating the workshops How the generator works Waste incineration Air pollution		 ✓ Design good ventilation of buildings ✓ Optimize the orientation of buildings in relation to the sun ✓ Daily cleaning of buildings ✓ Waste collection and management ✓ Provide the surface technicians with the right PPE ✓ Use standard-compliant fixed and portable machines (e.g., use of machines with protective screens); ✓ Raising workers' awareness of controlling polluting emissions at source; ✓ Avoid burning waste (e.g. PVC sachets) that can produce toxic gases; ✓ Limitingenergyconsumption. 	During the operation of the city	The administration of the Lycee	Machine compliance level Waste management level	PM
Exploitation	Soil	Production of miscellaneous waste related to the operation of the city	Soil pollution	 ✓ Developmentwaste management plan) ✓ Install waste bins at waste sources; ✓ Set collection points and equip them with containers; ✓ Build a waste room of sufficient 	During the operation of the city	The administration of the Lycee	Level of waste management organisation Number of formalized waste disposal contracts	5 000 000

Receivers Impacts	Impact- affectedactivities	Impacts	Mitigation measures	Implementationperiod	Enforcement managers	Implementationindicators	Implementationcost
Water resources	Discharges of domestic wastewater discharges, oil leaks, machine maintenance discharges and other hazardous waste.	Risk of surface slick contamination	size, accessible to facilitate the approach of a waste disposal truck; Encourage the separation of recyclable materials where waste is generated, to prevent collection points from becoming sorting points for waste pickers; Set up a regular collection program, ensuring sufficient collection frequency to avoid the accumulation of garbage; Establish a sewage collection system connected to septic tanks; Cleaning and regularly maintaining wastewater systems; Set up a selective collection system; Install enough garbage cans in storage facilities Regularly remove the garbage cans (in management or at the company) Raising awareness among all users about the ecological management of solid waste Accompanying the institution to set up a sustainable in situ waste management system entrust the disposal of solid waste to local craftsmen.	the city	The administration of the Lycee	Level of waste management organisation Number of formalized waste disposal contracts	

Phases	Receivers Impacts	Impact- affectedactivities	Impacts	Mitiga	ation measures	Implementationperiod	Enforcement managers	Implementationindicators	Implementationcost
	Health	Cohabitation between riverside populations, students, teachers and, staff employed	Increased frequency of STDs, including HIV/AIDS	HIV/AI ✓ Focus unskille to avo spread ✓ The us Equipn the wo	izing information, STI and DS awareness sessions; on recruiting local ed staff and/or employees bid the risk of STD/AIDS ding; se of Individual Protection ment (EPI) by learners at brkshop level (dust masks, boots etc);	During the operation of the city	The administration of the Lycee	Number of STI and HIV/AIDS information and awareness sessions; Organized	3000 000
	Security	Practical work at the works area level	Firehazards Occupationaldiseaserisks	on occ and sa ✓ The de safety ✓ The ir detecti ✓ Strict guideli PPE,	ness and training sessions cupational health, hygiene, lefty; evelopment and display of instructions; estallation of fire valves, ion and alarm systems;	During the operation of the city	The administration of the Lycee	Number of information sessions - health, hygiene, and safety training organized presence of PPE at workshop level Number of security posters placed	7 000 000

Main indicators of ESMP implementation

Indicators are parameters whose use provides quantitative or qualitative information on the environmental and social impacts and benefits of the activities of the LTD construction project. Thus, the main indicators for the implementation of the GSP, to be followed, are:

- Number of workers respecting the wearing of EPI
- Number of IEC sessions conducted and number of people sensitized
- Number of jobs created locally
- Existence of a waste collection and disposal system at the site
- Number of complaints recorded

Complaint Management Mechanism (CMM)

The Complaints and Complaints Mechanism provides an opportunity for anyone affected by the project (PAP) or anyone concerned to express their grievances regarding, among other things, the implementation of the LTD construction project at no cost. The Complaint Management Mechanism (MGP) aims to build on these best practices and formalize the way complaints are handled to ensure consistency and accountability. A Complaint Management Mechanism (MGP) has been proposed to deal amicably with any complaints that may arise during the implementation of the project.

Under the LTD Construction Project, claims may have the following reasons (list given as an indication only).

- The failure to take into account the recruitment of local labour:
- Non-compliance with working hours by companies committed to fieldwork;
- Misbehaviour of a staff or direct partner of the PADEFPT;
- Confrontation between host communities and migrant workers following a massive on-site presence;
- Internal tension between workers over the distribution of tasks:
- Misidentification of the owner/occupier of the property and eligible property;
- Errors in the valuation of property;
- Complaints about eligibility policy;
- Disagreement on asset valuation;
- Dispute over business ownership (for example, if the owner and operator are different people);
- Disagreement on the date and means of compensation.
- Damage caused by unrepaired LTD construction activities;
- Serious accidents as a result of construction activities;
- Cases of death as a result of construction activities;
- Sexual and gender-based violence by staff or a PADEFPT partner;
- Cases of omission of a person affected by the Project (PAP) during the census;
- Cases of unpaid PDOs identified;
- Misappropriation of funds for the payment of compensation transactions
- PAP;
- Etc..

Complaints can be recorded by:

- A complaint box;
- Complaint books,
- Phone call:
- Sending an SMS to the PADEFPT;
- E-mail to PADEFPT:
- A verbal complaint that can be recorded in the conciliation book;
- Formal mail sent to the project through the town hall
- Telephone call to the project or to the environmental and social focal point level of the Town Hall

The implementation of this mechanism is the responsibility of the PADEFPT Coordination Team, which relies on the Company's Environmental and Social Managers performing the work and the Control Mission and a local complaints management committee to be set up.

The bodies for receiving complaints and proposed appeals are

- Work Company Office: At this level the persons designated for receiving complaints are the environmentalist and the Work Driver. The Contact of the Work Driver on 16 27 52 64,
- Office of the Control Mission (MdC). At this level, the persons designated for the receipt of complaints are the environmentalist of the control mission and the Head of Mission. The Head of Mission's contact on 96 99 63 59 or 20 75 47 61
- At this level, the Deputy Mayor and the Secretary General of the Town Hall are designated for the reception of complaints. Mayor Cel Contact 96 26 19 44;

- © Coordinating the PADEFPT: At the level of the Coordination of the PADEFPT, the infrastructure charge and the Coordinator are responsible for receiving complaints. The contacts of the PADEFPT Coordination
 - o B.P.:12,831 Niamey Niger
 - Phone address: (227) 20 73 20 00
 Email address: padefptbad@yahoo.fr
 - o Fax number: (227) 20 72 59 87

A local complaints management committee will be set up in Diffa City Hall where people can be affected by the work. This committee is the third level of processing, reviewing, investigating and providing resolutions to the various complaints received. The local committee will consist of four (4) people,

- one (1) representative of the town hall: president,
- one (1) representative of the population (women's association or youth association).
- one(1) representative of civil society (NGO or religious

A mediation committee will be set up and will be composed of the Director (or his representative) of the Directorate of Vocational Training of Diffa and a (1) representative of the Chief of Diffa Township and a representative of the Religious Chief (Imam) of Diffa.

The complaint resolution process consists of six steps that are described below. Each complaint or complaint will have to go through the resolution process

- ⇒ Complaint Reception: A complaint from one or more members of the community may be received at the level of one of the instances listed above.
- ⇒ Complaints: The complaint is forwarded within 24 hours (1 day) to the company's environmental specialist, recording all complaints received by the company regardless of the front door. The latter records the same one no later than 24 hours.
- ⇒ Eligibility Review: Complaints must be reviewed, analyzed and investigated to determine their validity; Make it clear which commitment or promise has not been fulfilled; and decide what to do about it
- ⇒ Complaint Resolution: Complaints are handled at the four (4) levels of response as follows
 - Level 1: Work enterprise: This level of treatment hears the complainant and deliberates within two (2) days
 - Level 2: Control mission. When the complainant has not found a solution at Level 1, it goes back to Level 2, which is the monitoring mission for monitoring work including environmental and social monitoring. This level of treatment hears the complainant and deliberates within three (3) days
 - Level 3: Local Committee: If the complainant is not satisfied, the complaint is transferred to the local committee, which meets within 3 days of the complaint being forwarded to the complaint. The committee after hearing the complainant deliberates within a maximum of 10 days.
 - Level 4. PadEFPT coordination: a complaint management team made up of five (5) people: the Director General of Teaching and Training (DGEF), the Director of Professional and Public Technical Education and Training (DEFPT/P, the PADEFPT Coordinator; the Infrastructure Expert and the Monitoring-Evaluation Expert. This team is involved in the review of complaints, investigations and complaints that could not be dealt with at the local committee level. The PADEFPT Coordination has no more than fourteen (14) days to process registered complaints and inform the complainant in writing
- ⇒ Implementation of the solution: It is during this stage that the solution and/or corrective action will be taken. All parties involved in the complaint reach an agreement and, more importantly, the complainant is satisfied that the complaint has been dealt with fairly and appropriately and that the actions taken provide a solution. The PADEFPT will bear all the financial costs of the required actions.
- ⇒ Closing the complaint and following up: once the solution is accepted and successfully implemented, the complaint is closed. If a solution is not found despite the assistance of the mediation committee and the institutional mediator and the complainant initiates legal remedies outside the PADEFPT.
- ⇒ Appeal to the Tribunal: If the complainant is not satisfied with the results of the deliberations of the three (3) levels of treatment, he may appeal to the Diffa court

To ensure the proper functioning of the complaints management mechanism, a budget of nine million seven hundred and twenty thousand (9,720,000 f CFA) covering the reproduction and dissemination of forms; organizing MGP awareness and outreach campaigns in the city of Diffa; training of the Complaints Management Committee, the Local Complaints Management Committee And Mediation Committee Installation Ceremony, support for the operation of the Local Management Committee and the Monitoring and Evaluation of the Complaint Management Process.

* Roles and responsibilities for implementing measures

- Ministry of Vocational Training: is the contractor for which the work is carried out. Certainly, it engages the government of the Republic of Niger through the UCP of the PADEFPT.
- The PADEFPT Project Coordination Unit: is the delegated contractor on behalf of the Ministry of Vocational Training. It must ensure on the one hand that each party involved in the project plays effectively its role and that Niger's environmental and social commitments are made.
- The Ministry of Environment: Through the National Environmental Assessment Office (NEB) will conduct external monitoring of the implementation of the GSP.
- Other technical ministries: the technical ministries (in charge of health, hydraulics and sanitation, employment, labour and social protection) as non-permanent members of the BNEE will participate at the invitation of the BNEE, in environmental monitoring and monitoring missions.
- The Town Hall: will participate, at the invitation of the regional representative of the BNEEE, in the environmental and social monitoring missions. In addition, it will play an important role in the complaints management mechanism.
- The LTD Administration: It is the beneficiary entity of the project. The involvement of the administration of the LTD is therefore constant throughout the life of the project (planning, design, construction, operation, maintenance).
 Although not currently directly responsible for the project execution, she will take over the environmental and social management of the project's operating phase.
- The Control Mission: As the Master's Consulting Engineer, the control mission monitors proximity on a technical, environmental and social level.
- The winning company: will be responsible for the physical execution of the field work in accordance with the PGES.
- The Nigerian Association of Professionals in Environmental Impact Studies (ANPEIE): This association can assist in training and awareness in assessing environmental impacts, monitoring and monitoring the implementation of plans to limit environmental impacts.

❖ Cost of ESMP

The quantitative and quantified evaluation of the ESMP includes the cost of implementing the mitigation measures; the budget devoted to monitoring and controlling the implementation of the ESMP and the cost of implementing capacity-building actions. Thus the overall costs of the ESMP amount to Two Hundred Two Million One Hundred Twenty Thousand (202,120,000) F CFA

NB: The tender documents for any activity evaluated in this ESIA will not be published unless the impacts of the construction phase, the mitigation measures and the EHS clauses have been fully taken into account account